

COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE REMY COINTREAU AU 31 MARS 2012

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Au 31 mars, en millions d'euros.

	notes	2012	2011	2010
Chiffre d'affaires	15	1 026,1	907,8	807,6
Coût des produits vendus		(396,1)	(389,5)	(361,7)
Marge brute		630,0	518,3	445,9
Frais commerciaux	16	(344,8)	(284,4)	(238,8)
Frais administratifs	16	(79,0)	(72,8)	(70,3)
Autres produits et charges	16	1,5	5,9	5,2
Résultat opérationnel courant	15	207,7	167,0	142,0
Autres produits et charges opérationnels	18	(3,0)	(46,5)	(2,2)
Résultat opérationnel		204,7	120,5	139,8
Coût de l'endettement financier net		(26,9)	(27,3)	(22,0)
Autres produits et charges financiers		(8,4)	(2,4)	2,7
Résultat financier	19	(35,3)	(29,7)	(19,3)
Résultat avant impôts		169,4	90,8	120,5
Impôts sur les bénéfices	20	(47,3)	(21,7)	(32,5)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	5	(0,4)	4,3	4,9
Résultat net des activités poursuivies		121,7	73,4	92,9
Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession	21	(10,6)	(2,8)	(3,9)
Résultat net de l'exercice		111,1	70,6	89,0
dont :				
part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle		0,3	0,1	2,7
part attribuable aux propriétaires de la société mère		110,8	70,5	86,3
<u>Résultat net par action des activités poursuivies (€)</u>				
de base		2,47	1,50	1,94
dilué		2,46	1,49	1,93
<u>Résultat net par action - part attribuable aux propriétaires de la société mère (€)</u>				
de base		2,25	1,44	1,80
dilué		2,24	1,43	1,79
<u>Nombre d'actions retenu pour le calcul</u>				
de base	10.2	49 324 332	48 991 452	47 989 124
dilué	10.2	49 473 230	49 248 856	48 191 494

ETAT CONSOLIDE DU RESULTAT GLOBAL

Au 31 mars, en millions d'euros.

	2012	2011	2010
Résultat net de la période	111,1	70,6	89,0
Variation de valeur des instruments de couverture ⁽¹⁾	(16,2)	20,0	(6,9)
Ecart actuariel sur engagements de retraite	(1,7)	(0,3)	(4,9)
Variation de valeur des titres AFS ⁽²⁾	(0,3)	0,2	0,1
Effet d'impôt associé	6,3	(6,7)	3,8
Sortie des écarts actuariels sur engagements de retraite de la branche Champagne net d'impôt	(1,5)	-	-
Variation des écarts de conversion	16,3	(7,6)	0,3
Résultat global enregistré en capitaux propres	2,9	5,6	(7,6)
Total du résultat global pour la période	114,0	76,2	81,4
Dont:			
part attribuable aux propriétaires de la société mère	113,7	76,2	78,7
part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	0,3	-	2,7
⁽¹⁾ dont (perte) et gains latents transférés en résultat	(12,0)	7,9	0,2
⁽²⁾ dont (perte) et gains latents transférés en résultat	-	-	-

ETAT CONSOLIDE DE LA SITUATION FINANCIERE

Au 31 mars, en millions d'euros.

	notes	2012	2011	2010
Marques et autres immobilisations incorporelles	3	443,2	447,1	629,9
Immobilisations corporelles	4	146,4	141,0	208,6
Part dans les entreprises associées	5	68,4	64,9	64,3
Autres actifs financiers	6	86,9	10,9	71,2
Impôts différés	20	44,0	30,3	27,1
Actifs non courants		788,9	694,2	1 001,1
Stocks	7	792,6	699,2	969,8
Clients et autres créances d'exploitation	8	207,9	213,6	248,1
Créances d'impôt sur les résultats		3,9	1,6	8,3
Instruments financiers dérivés	14	5,6	16,4	3,2
Trésorerie et équivalents	9	190,1	80,6	86,3
Actifs destinés à être cédés	2	0,2	485,3	-
Actifs courants		1 200,3	1 496,7	1 315,7
Total de l'actif		1 989,2	2 190,9	2 316,8
Capital social		79,4	79,1	77,6
Prime d'émission		738,2	735,7	708,2
Actions auto-détenues		(95,8)	(0,6)	(0,4)
Réserves consolidées et résultat de la période		244,4	256,4	232,4
Ecarts de conversion		8,6	(7,7)	(0,2)
Capitaux propres - part attribuable aux propriétaires de la société mère		974,8	1 062,9	1 017,6
Participations ne donnant pas le contrôle		1,2	0,9	0,9
Capitaux propres	10	976,0	1 063,8	1 018,5
Dette financière à long terme	11	340,0	377,7	537,7
Provisions pour avantages au personnel	23	21,8	20,5	23,8
Provisions pour risques et charges à long terme	12	6,9	6,5	5,1
Impôts différés	20	98,4	121,8	199,8
Passifs non courants		467,1	526,5	766,4
Dette financière à court terme et intérêts courus	11	38,7	31,8	50,0
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	13	467,5	406,6	439,3
Dettes d'impôt sur les résultats		13,0	39,2	11,9
Provisions pour risques et charges à court terme	12	1,5	9,5	19,8
Instruments financiers dérivés	14	25,4	4,5	10,9
Passifs destinés à être cédés	2	-	109,0	-
Passifs courants		546,1	600,6	531,9
Total du passif et des capitaux propres		1 989,2	2 190,9	2 316,8

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

Au 31 mars, en millions d'euros.

	Part attribuable aux :							Total capitaux propres
	Capital et primes	Actions auto-détenues	Réserves et résultat consolidé	Ecart de conversion	Résultat enregistré en capitaux propres	propriétaires de la société mère	participations ne donnant pas le contrôle	
Au 31 mars 2009	761,3	(2,3)	222,2	(0,5)	(10,0)	970,7	(1,8)	968,9
Résultat net	-	-	86,3	-	-	86,3	2,7	89,0
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	-	-	-	0,3	(7,9)	(7,6)	-	(7,6)
Charge liée aux plans d'options et assimilés	-	-	3,4	-	-	3,4	-	3,4
Augmentation de capital	24,5	-	-	-	-	24,5	-	24,5
Opérations sur actions auto-détenues	-	1,9	-	-	-	1,9	-	1,9
Dividendes	-	-	(61,6)	-	-	(61,6)	-	(61,6)
Au 31 mars 2010	785,8	(0,4)	250,3	(0,2)	(17,9)	1 017,6	0,9	1 018,5
Résultat net	-	-	70,5	-	-	70,5	0,1	70,6
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	-	-	-	(7,5)	13,2	5,7	(0,1)	5,6
Charge liée aux plans d'options et assimilés	-	-	3,4	-	-	3,4	-	3,4
Augmentation de capital	29,0	-	-	-	-	29,0	-	29,0
Opérations sur actions auto-détenues	-	(0,2)	-	-	-	(0,2)	-	(0,2)
Dividendes	-	-	(63,1)	-	-	(63,1)	-	(63,1)
Au 31 mars 2011	814,8	(0,6)	261,1	(7,7)	(4,7)	1 062,9	0,9	1 063,8
Résultat net	-	-	110,8	-	-	110,8	0,3	111,1
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	-	-	-	16,3	(13,4)	2,9	-	2,9
Charge liée aux plans d'options et assimilés	-	-	4,3	-	-	4,3	-	4,3
Augmentation de capital	2,8	-	(0,1)	-	-	2,7	-	2,7
Opérations sur actions auto-détenues	-	(95,2)	-	-	-	(95,2)	-	(95,2)
Dividendes	-	-	(113,6)	-	-	(113,6)	-	(113,6)
Au 31 mars 2012	817,6	(95,8)	262,5	8,6	(18,1)	974,8	1,2	976,0

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDEE

Au 31 mars, en millions d'euros

	notes	2012	2011	2010
Résultat opérationnel courant		207,7	167,0	142,0
Réintégration de la charge d'amortissement et de dépréciation des immobilisations		14,7	14,2	13,5
Réintégration de la charge sur paiement en actions		4,3	3,1	3,4
Dividendes reçus des entreprises associées	5	2,0	2,8	2,1
Résultat brut d'exploitation		228,7	187,1	161,0
Variation des stocks		(40,0)	(11,4)	(19,8)
Variation des créances clients		4,4	26,6	(39,4)
Variation des dettes fournisseurs		5,5	2,5	23,4
Variation des autres créances et dettes d'exploitation		23,4	21,8	50,8
Variation du besoin en fonds de roulement		(6,7)	39,5	15,0
Flux nets de trésorerie sur éléments opérationnels		222,0	226,6	176,0
Flux nets sur autres produits et charges opérationnels		(0,3)	(1,9)	(1,4)
Flux nets sur résultat financier		(16,9)	(20,3)	(25,3)
Flux nets sur impôts		(104,2)	(31,1)	(53,6)
Autres flux d'exploitation		(121,4)	(53,3)	(80,3)
Flux nets de trésorerie d'exploitation des activités poursuivies		100,6	173,3	95,7
Impact des activités cédées ou en cours de cession		12,0	8,4	(7,4)
Flux nets de trésorerie d'exploitation		112,6	181,7	88,3
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations	3/4	(17,2)	(27,4)	(22,6)
Décaissements sur acquisitions de titres	5/6	(0,7)	(0,7)	(10,7)
Encaissements sur cessions d'immobilisations		1,4	0,5	0,7
Encaissements sur cessions de titres	6	1,3	-	-
Encaissements (décaissements) sur autres investissements	6	(0,3)	61,9	(2,7)
Flux nets de trésorerie sur investissements des activités poursuivies		(15,5)	34,3	(35,3)
Impact des activités cédées ou en cours de cession		71,3	0,8	4,2
Flux nets de trésorerie sur investissements		55,8	35,1	(31,1)
Augmentation de capital	10	2,7	7,0	1,4
Actions auto-détenues	10	(95,2)	(0,2)	1,9
Augmentation de la dette financière		25,0	329,8	1,5
Remboursement de la dette financière		(58,1)	(517,4)	(30,0)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(113,6)	(41,2)	(38,5)
Flux nets de financement des activités poursuivies		(239,2)	(222,0)	(63,7)
Impact des activités cédées ou en cours de cession		172,7	-	-
Flux nets de financement		(66,5)	(222,0)	(63,7)
Ecart de conversion sur la trésorerie et équivalents		7,6	(0,5)	3,4
Variation de la trésorerie et équivalents		109,5	(5,7)	(3,1)
Trésorerie et équivalents à l'ouverture de l'exercice	9	80,6	86,3	89,4
Trésorerie et équivalents à la clôture de l'exercice	9	190,1	80,6	86,3

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1	PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES.....	7
2	VARIATIONS DE PERIMETRE.....	18
3	MARQUES ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	19
4	IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	20
5	PART DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES.....	21
6	AUTRES ACTIFS FINANCIERS.....	22
7	STOCKS	23
8	CLIENTS ET AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION.....	23
9	TRESORERIE ET EQUIVALENTS.....	24
10	CAPITAUX PROPRES	24
11	DETTE FINANCIERE	28
12	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	31
13	FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES D'EXPLOITATION.....	31
14	INSTRUMENTS FINANCIERS ET RISQUES DE MARCHE	32
15	INFORMATION SECTORIELLE.....	37
16	CHARGES D'EXPLOITATION PAR NATURE	41
17	EFFECTIFS	41
18	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS	42
19	RESULTAT FINANCIER.....	42
20	IMPÔTS SUR LE RESULTAT	43
21	RESULTAT NET D'IMPÔT DES ACTIVITES CEDEES OU EN COURS DE CESSION	44
22	RESULTAT NET HORS ELEMENTS NON RECURRENTS.....	45
23	RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES.....	46
24	ENGAGEMENTS HORS BILAN, ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS.....	48
25	PARTIES LIEES	49
26	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE	50
27	LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES	51

INTRODUCTION

Rémy Cointreau est une société anonyme à conseil d'administration soumise à la législation française et notamment aux dispositions du Code de Commerce. L'action Rémy Cointreau est cotée sur Euronext Paris.

Les états financiers consolidés présentés ci-après ont été arrêtés par le conseil d'administration du 5 juin 2012. Ils seront soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée générale du 26 juillet 2012.

1 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice de référence de Rémy Cointreau est du 1^{er} avril au 31 mars. Les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros.

Conformément au règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du groupe Rémy Cointreau sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales applicables au sein de l'Union Européenne au 31 mars 2012.

Ces principes comptables sont consultables sur le site internet de la Commission Européenne : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Première adoption des IFRS

Les normes comptables internationales ont été appliquées avec effet rétroactif dans le bilan de transition à la date de transition (1^{er} avril 2004), à l'exception de certaines exemptions facultatives ou obligatoires prévues dans la norme IFRS 1 ("Première adoption des normes IFRS"). Le bilan de transition a fait l'objet d'une note dans le document de référence de l'exercice clos au 31 mars 2005, d'une publication séparée préalable à la publication des comptes clos au 30 septembre 2005 et d'une note dans le document de référence de l'exercice clos au 31 mars 2006.

La norme IFRS 1 prévoyait des traitements optionnels ; les choix effectués par le groupe Rémy Cointreau en ce domaine furent les suivants :

- Regroupement d'entreprises : l'exemption d'application rétrospective de la norme IFRS 3 a été retenue ;
- Valorisation des immobilisations corporelles et incorporelles : l'option d'évaluation de ces actifs à leur juste valeur à la date de transition n'a pas été retenue ;
- Avantages sociaux : les écarts actuariels différés en normes françaises à la date de transition ont été comptabilisés ;
- Conversion des comptes des filiales étrangères : les réserves de conversion relatives à la consolidation des filiales en devises étrangères ont été annulées au 1^{er} avril 2004 en contrepartie du report à nouveau ;
- Paiements fondés sur des actions : la norme IFRS 2 relative aux paiements fondés sur des actions n'a pas été appliquée par le groupe Rémy Cointreau aux plans d'options d'achat ou de souscription ouverts antérieurement au 7 novembre 2002, date avant laquelle l'application était optionnelle.

Les normes IAS32/39 n'ont été mises en œuvre qu'à compter du 1^{er} avril 2005, sans retraitement de l'exercice clos au 31 mars 2005, conformément à l'option offerte par la norme IFRS 1. L'effet de ce changement de méthode a été comptabilisé dans les capitaux propres au 1^{er} avril 2005.

Evolution du référentiel comptable par rapport à l'exercice précédent

Les normes et interprétations suivantes sont devenues applicables pour Rémy Cointreau au 1^{er} avril 2011 :

- IAS 24 - *Parties liées - informations à fournir sur les transactions avec les parties liées,*
- IFRS 1 - *Limited exemptions from comparative IFRS 7 disclosures for 1st time adopters,*
- IFRIC 14 - *Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction,*
- IFRIC 19 - *Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres,*
- Améliorations IFRS 2010-2011.

Les textes ou amendements d'application obligatoire postérieurement au 31 mars 2012 et pour lequel le groupe n'a pas opté pour une application anticipée pour les comptes consolidés au 31 mars 2012 sont les suivants :

- amendements à IAS 1 relatif à la présentation des autres éléments du résultat global,
- amendements à IAS 12 « Impôts sur le résultat » : recouvrement des actifs sous-jacents,
- amendements à IAS 19 visant principalement à éliminer la possibilité de différer la comptabilisation de tout ou une partie des écarts actuariels (méthode du corridor),
- amendement à IAS 27, « Etats financiers individuels »,
- amendement à IAS 28, « Participation dans des entreprises associées et dans des co-entreprises »,
- amendement à IAS 32, « Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers »,
- amendements à IFRS 7 « Instruments financiers : Informations à fournir » : transferts d'actifs financiers, compensation d'actifs financiers et de passifs financiers,
- amendements à IFRS 7 et IFRS 9 « Instruments financiers », date d'entrée en vigueur d'IFRS 9 et obligations d'information transitoire,
- IFRS 10, « Etats financiers consolidés »,
- IFRS 11, « Accords conjoints »,
- IFRS 12, « Informations à fournir sur les participations dans les autres entités »,
- IFRS 13, « Evaluation de la juste valeur ».

1.1 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon le cadre conceptuel des normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers et dont la révision ultérieure pourrait affecter les résultats futurs. Ceci est particulièrement le cas sur les valorisations ci-dessous.

Marques :

Le groupe teste au moins une fois par an la valeur comptable des marques et des actifs associés. La méthode principale de valorisation est fondée sur l'actualisation de flux de trésorerie futurs. Ces derniers sont estimés sur la base de plans à moyen terme validés par le conseil d'administration. De nombreux facteurs externes peuvent impacter la réalisation effective de ces plans.

Provisions pour risques :

La comptabilisation des provisions pour risques, destinées généralement à couvrir le paiement d'indemnités dans le cas de litiges avec des tiers, implique que la direction du groupe estime le degré de probabilité associé à ce risque ainsi que l'issue des négociations, transactions ou procédures légales qui sont ou seraient entreprises avec les tiers concernés.

Engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi :

La valorisation de ces engagements est déterminée par l'utilisation de méthodes actuarielles impliquant des hypothèses en matière de taux d'actualisation, taux de rendement attendu des actifs, taux d'augmentation des salaires, taux de mortalité, etc. Compte tenu du caractère long terme de ces engagements, toute modification de ces hypothèses peut faire varier la valorisation de manière significative.

Plans d'options de souscription ou d'achat d'action :

Le calcul de la charge correspondante (IFRS 2) implique de prendre des hypothèses en matière de volatilité de l'action, taux de dividende, taux de rotation, et atteinte de critères de performance.

Instruments financiers dérivés :

La valorisation des instruments financiers dérivés détenus de manière courante par le groupe, majoritairement de nature optionnelle, est effectuée selon les méthodes en vigueur sur les marchés financiers. Il est cependant rappelé que les valorisations sont faites par rapport aux données de marché à la date de clôture. L'évolution constante des marchés financiers est susceptible de faire rapidement varier ces valeurs.

1.2 Méthodes de consolidation

Les états financiers regroupent, par intégration globale, les filiales d'importance significative dans lesquelles Rémy Cointreau contrôle, directement ou indirectement, plus de 50% des droits de vote ou exerce un contrôle de fait, même en l'absence de tout lien en capital (entités "ad-hoc", voir également la note **1.22**).

Les entités sous influence notable sont mises en équivalence. La notion d'influence notable est présumée lorsque le groupe dispose de droits de vote compris entre 20% et 50%.

Les comptes des sociétés consolidées et mises en équivalence, établis selon les règles en vigueur dans chacun des pays concernés, sont retraités préalablement à leur consolidation pour assurer leur homogénéité avec les principes comptables du groupe.

Toutes les transactions d'importance significative entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes au groupe sont éliminés.

1.3 Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les comptes consolidés du groupe Rémy Cointreau sont présentés en euro qui est la devise fonctionnelle de la société Rémy Cointreau S.A. Les bilans des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro aux cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice et les comptes de résultat sont convertis aux cours de change moyens de l'exercice. Les écarts qui en résultent sont enregistrés dans les capitaux propres au poste "Ecart de conversion" jusqu'à la vente ou à la liquidation des filiales concernées.

1.4 Opérations en devises

Conformément à IAS 21 "Effets des variations des cours des monnaies étrangères", les transactions libellées en devises étrangères sont enregistrées dans chaque entité consolidée aux cours de change de leur monnaie fonctionnelle prévalant à la date de transaction. Le solde des actifs et passifs en devises étrangères est converti aux cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la clôture de l'exercice. Les écarts qui en résultent sont portés au résultat et affectés soit en résultat opérationnel, soit en résultat financier selon la nature des transactions sous-jacentes.

Ce traitement s'applique aussi aux transactions entre sociétés du groupe, à l'exception des transactions qualifiées de couverture d'investissement net pour lesquelles les écarts résultant des variations des cours de change sont enregistrés en capitaux propres au poste "Ecart de conversion".

Le groupe Rémy Cointreau réalise environ 70% de son chiffre d'affaires hors de la zone euro alors que la production et les autres coûts sont majoritairement situés dans cette zone. A ce titre, le résultat opérationnel du groupe est fortement exposé aux effets des variations des cours des monnaies étrangères. A des fins de couverture de ce risque de change, le groupe utilise fréquemment des instruments financiers dérivés et plus précisément des contrats d'options et de change à terme.

Ces instruments financiers dérivés sont enregistrés au bilan pour leur valeur de marché à la clôture. Lorsqu'ils sont qualifiés de couverture au sens de la norme IAS 39, la variation de valeur des instruments est enregistrée :

- en marge brute pour la part efficace de la couverture des créances et dettes commerciales en solde à la date de clôture;
- en capitaux propres dits "recyclables" pour la part efficace de la couverture des flux de trésorerie futurs, ces montants étant "recyclés" en marge brute (pour des flux commerciaux) ou en résultat financier (pour les autres flux) au fur et à mesure de la concrétisation des flux objets de la couverture;
- en résultat financier pour la part inefficace de la couverture des flux de trésorerie futurs, incluant la variation de valeur temps des contrats d'options.

Le résultat de change effectivement réalisé pendant la période est enregistré au même niveau que les flux correspondants (donc en marge brute pour la partie concernant les flux commerciaux).

Les instruments dérivés sont également l'objet de la note **1.10.c**.

1.5 Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs identifiés à la date d'acquisition.

Conformément à IFRS 3 "Regroupement d'entreprises", les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, mais font l'objet de tests de perte de valeur dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Pour ces tests, les écarts d'acquisition sont ventilés par Unités Génératrices de Trésorerie.

1.6 Immobilisations incorporelles

Cette rubrique comprend essentiellement la valeur des marques identifiées lors des acquisitions opérées par le groupe.

Les dépenses occasionnées par la création de nouvelles marques ou le développement de marques existantes et tous les frais relatifs au dépôt et à la protection juridique des marques sont systématiquement pris en charge au cours de l'exercice où ils sont encourus.

Les marques inscrites au bilan du groupe Rémy Cointreau ne font pas l'objet d'amortissement puisqu'elles sont protégées juridiquement, qu'elles permettent de générer des résultats supérieurs à ceux de produits identiques sans marque et qu'elles ont une durée de vie non limitée dans le temps.

Dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum à chaque clôture annuelle, le groupe pratique des tests de valeur de ses marques. Ces tests sont décrits à la note **1.8**.

Des droits de distribution associés à des marques ont été également constatés lors d'acquisitions opérées par le groupe. Ces droits, lorsque leur durée n'est pas limitée dans le temps, ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de valeur conjointement aux marques auxquelles ils sont associés.

Conformément à IAS 38 – *immobilisations incorporelles*, les frais de publicité et de promotion sont comptabilisés en charge au cours de la période où ils sont encourus.

Le groupe Rémy Cointreau n'immobilise aucun frais d'étude et de développement.

Pour les autres immobilisations incorporelles, les durées d'amortissement sont les suivantes :

- Droits au bail : durée du bail
- Coût d'acquisition des licences de logiciel et des frais directs de mise en place ou d'amélioration : 3 à 7 ans

1.7 Immobilisations corporelles

a) Valeur brute

Conformément à la norme IAS 16 "Immobilisations corporelles", les valeurs brutes des immobilisations corporelles correspondent à leur coût d'acquisition ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

La valeur des immobilisations n'incorpore aucun frais d'emprunt.

Les subventions d'équipement sont enregistrées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charge dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement telles que définies par la norme IAS 17 "Contrats de location" sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché, si elle est inférieure. La dette correspondante est enregistrée en passifs financiers.

Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous.

b) Amortissement

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition sous déduction d'une éventuelle valeur résiduelle.

Le groupe Rémy Cointreau détient essentiellement des immobilisations destinées à la production qui, étant utilisées jusqu'à la fin de leur vie, n'ont aucune valeur résiduelle significative.

Les durées d'amortissement sont fondées sur les durées d'utilité estimées des différentes catégories d'immobilisations, durées pendant lesquelles il est estimé que ces immobilisations procureront des avantages économiques au groupe.

- | | |
|---|-------------|
| • Constructions, selon les composants | 10 à 75 ans |
| • Alambics, fûts, cuves | 35 à 50 ans |
| • Installations techniques, matériel et outillage | 3 à 15 ans |
| • Matériels informatiques | 3 à 5 ans |
| • Autres immobilisations | 5 à 10 ans |

1.8 Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Selon la norme IAS 36 "Dépréciation d'actifs", la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur, et systématiquement à chaque clôture annuelle pour les actifs à durée de vie indéfinie (les marques et certains droits de distribution, voir note **1.6**).

Lorsque le test de valeur révèle que la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable et que cette perte de valeur est jugée durable, une dépréciation est constatée en compte de résultat au poste "Provision pour dépréciation d'actifs".

Lors de ce test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Pour le groupe Rémy Cointreau, la structure des UGT est fondée sur le portefeuille de marques. Chaque marque ou groupe de marques correspond à une UGT dès lors que chacune de ces marques génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par les autres marques ou groupes de marques.

Les tests de valeur consistent à rapprocher la valeur comptable des marques et des autres actifs qui leur sont associés, de leur valeur actuelle, celle-ci s'entendant comme la plus élevée de la valeur d'usage ou de la valeur vénale diminuée des coûts de sortie éventuels.

En ce qui concerne les entités opérationnelles pour lesquelles une décision de cession est prise par le groupe, la valeur comptable des actifs concernés est ramenée à leur valeur de marché estimée nette des coûts de cession, si cette dernière est inférieure. Dans le cas où des négociations sont en cours, celle-ci est déterminée par référence à la meilleure estimation pouvant être faite, à la date de clôture, de leur issue.

La méthode principale pour estimer la valeur d'usage est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs (hors frais financiers) générés par l'utilisation de chaque marque. Les flux de trésorerie sont estimés sur la base de plans à moyen terme (5 ans) validés par le conseil d'administration. La valeur terminale est déterminée par application d'un taux de croissance à l'infini. Les taux d'actualisation sont différenciés par marque et intègrent une prime de risque propre à chaque activité.

Lorsque des transactions récentes ont eu lieu sur des actifs similaires, les multiples constatés sont utilisés pour déterminer leur valeur vénale.

1.9 Stocks

Les stocks sont comptabilisés comme tels lorsque les risques et avantages ont été transférés au groupe Rémy Cointreau. L'application de ce principe, qui fait partie du cadre conceptuel des IFRS, conduit à reconnaître des stocks physiquement et juridiquement détenus par des tiers. La contrepartie de ces stocks est généralement enregistrée en dettes fournisseurs.

Les stocks sont évalués au plus bas du prix de revient ou de la valeur nette de réalisation.

La majeure partie des stocks détenus par le groupe Rémy Cointreau consiste en des eaux-de-vie (cognac, brandy, rhum) en cours de vieillissement. Ces stocks peuvent être détenus pendant des périodes allant de 3 à plus de 70 ans. Ils restent classés en actifs courants selon les usages de la profession.

La partie de ces stocks provenant des vignobles détenus ou exploités en direct par le groupe est non significative.

Les stocks en cours de vieillissement sont comptabilisés à leur coût de revient, hors frais financiers, ces derniers étant pris en résultat financier pendant la période où ils sont encourus. Le coût de revient est constitué du prix d'achat et des frais accessoires et s'incrémente chaque année par l'imputation des frais directement engagés par le processus de vieillissement ainsi que par la constatation des phénomènes d'évaporation.

Pour évaluer leur valeur de réalisation, il est tenu compte du prix de vente des produits finis qui seraient élaborés avec ces stocks.

Les stocks de produits finis sont évalués au plus bas du prix de revient, déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré, ou de la valeur nette de réalisation.

1.10 Actifs et passifs financiers

L'évaluation des actifs et passifs financiers est réalisée conformément à la norme IAS 39 "Instruments financiers: comptabilisation et évaluation", telle qu'approuvée par l'Union Européenne le 19 novembre 2004 et ses amendements subséquents.

a) Créances et dettes commerciales

Les créances et dettes commerciales, dont la maturité est généralement inférieure à 3 mois, sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances client font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée.

b) Titres de participation non consolidés

Ces titres appartiennent à la catégorie "Actifs disponibles à la vente" (AFS) définie par IAS 39 et doivent être enregistrés pour leur valeur de réalisation à la clôture, les variations de valeur étant enregistrées :

- directement en capitaux propres jusqu'à la date effective de réalisation dans le cas général;
- en provision pour dépréciation dans le résultat financier lorsque la perte de valeur est jugée irréversible.

Pour le groupe Rémy Cointreau, les titres figurant à ce poste sont des participations non stratégiques, conservées pour des raisons historiques et qui ne sont pas cotées sur un marché organisé.

c) Instruments financiers dérivés

Le groupe utilise couramment des instruments financiers dérivés dans le cadre de sa politique de couverture du risque de change et du risque de taux d'intérêt. Le groupe a mis en œuvre les procédures et la documentation nécessaires pour justifier la mise en œuvre d'une comptabilisation de couverture au sens de IAS 39.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan pour leur valeur de marché à la date de clôture. Les valeurs de marché sont calculées par un modèle de valorisation externe, et comparées avec celles obtenues des contreparties bancaires. Les variations de valeur des instruments dérivés sur les cours de change sont enregistrées selon les modalités précisées en note 1.4. La variation de valeur des instruments de couverture du risque de taux (principalement des achats de caps et des swaps de taux d'intérêt) est enregistrée en capitaux propres recyclables pour la variation de valeur intrinsèque des instruments qualifiés de couverture, dès lors que ces instruments optionnels sont actifs, en résultat financier pour toute variation de juste valeur

résiduelle des instruments qualifiés de couverture et pour la variation de juste valeur des instruments non qualifiés de couverture.

d) Emprunts et dettes financières

De manière générale, les ressources financières sont enregistrées à leur valeur nominale, nette des frais encourus lors de leur mise en place qui sont comptabilisés en résultat financier selon un calcul actuariel (méthode du taux d'intérêt effectif), sauf pour ceux liés à la syndication bancaire qui sont amortis linéairement sur la durée du contrat.

1.11 Trésorerie et équivalents

Ce poste comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme qui sont considérés comme liquides, convertibles en un montant de trésorerie connu et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur au regard des critères prévus par IAS 7.

Dans le tableau de flux de trésorerie, les découverts bancaires sont exclus de la notion de trésorerie et sont comptabilisés en tant que dette financière à court terme.

1.12 Impôts différés

En application de la norme IAS12, le groupe constate des impôts différés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs des actifs et des passifs dans les comptes consolidés et leurs valeurs fiscales dans les comptes des entités consolidées.

Le taux d'impôt utilisé est le taux d'impôt légal en vigueur à la date où la différence temporaire s'inversera, qui est généralement celui de l'exercice en cours ou celui de l'exercice suivant, lorsqu'il est certain. Les effets des changements de taux sont enregistrés dans la charge d'impôt de l'exercice au cours duquel ils sont connus.

Pour le groupe Rémy Cointreau, la principale source d'imposition différée est la différence entre la valeur des marques dans les comptes consolidés, provenant le plus souvent de l'imputation des écarts de première consolidation, et leur valeur fiscale qui est généralement nulle.

Conformément à IAS 12, il est également constaté un passif d'impôt de distribution sur la différence entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres des sociétés mises en équivalence. Dans le cas d'entités intégrées globalement, le passif d'impôt de distribution n'est constaté qu'à hauteur des distributions qui sont certaines à la date de clôture.

Les économies d'impôts résultant de déficits fiscaux reportables sont enregistrées en impôts différés actifs et dépréciés selon la probabilité d'utilisation.

1.13 Provisions pour risques et charges

Conformément à la norme IAS37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels", une provision est comptabilisée dès lors que le groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est hautement probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas de provisions passées au titre de restructurations, la prise en compte n'a lieu que lorsque la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision correspond à la valeur actuelle des dépenses attendues que la société pense nécessaire pour éteindre l'obligation. En pratique, lorsque la date attendue du dénouement de l'obligation est supérieure à 12 mois, le montant de la provision fait l'objet d'un calcul actualisé dont les effets sont enregistrés en résultat financier.

1.14 Engagements de retraite et assimilés

Conformément à la législation et aux pratiques de chaque pays, Rémy Cointreau participe à des régimes d'avantages salariaux garantissant des pensions de retraite et d'autres prestations postérieures à l'emploi, à cotisations ou à prestations définies. Les actifs des régimes de retraite préfinancés sont gérés dans des fonds distincts par des gestionnaires indépendants ou des compagnies d'assurance.

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation suivies par le groupe sont celles édictées par la norme IAS 19.

En application de cette norme :

- les charges liées aux régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charges au fur et à mesure de leur paiement ;
- les engagements de chaque régime à prestations définies sont déterminés par des actuaires, selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces calculs sont basés sur des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des augmentations de salaires. Ils tiennent compte de la situation économique de chaque pays. Pour les sociétés de la zone Euro, le taux d'actualisation retenu est déterminé par rapport à l'indice iBoxx pour des obligations d'une maturité proche de celle du passif évalué.

Les engagements au titre des régimes à prestations définies concernent :

- les indemnités de fin de carrière et médailles du travail dues en France au titre des conventions collectives,
- les engagements afférents aux régimes de santé post emploi,
- les autres engagements de retraite complémentaire à prestations définies accordés par le groupe en France, en Allemagne et en Belgique.

Dans certaines sociétés du groupe, des régimes de préretraites sont en cours, comptabilisés en indemnités de rupture de contrat de travail.

Les écarts actuariels pour les régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies générés à compter du 1^{er} avril 2004 sont imputés aux capitaux propres. Les pertes et gains actuariels correspondent aux écarts d'expérience par rapport aux hypothèses, et à l'effet des changements d'hypothèses.

1.15 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires net inclut les ventes de gros des produits finis correspondant aux marques de vins et spiritueux commercialisées par le groupe :

- à des distributeurs,
- à des agents,
- à des grossistes (marchés nord-américain et chinois principalement).

Ces ventes sont comptabilisées sur la base du transfert des risques et avantages au client qui est généralement la date d'expédition.

Les montants enregistrés sont hors droits et taxes et correspondent aux tarifs en vigueur avec les différents clients. Dans le cas des ventes faites à des grossistes, le chiffre d'affaires est comptabilisé net de provisions constituées au titres de remises, rabais ristournes et de différentes formes de coopération commerciale lorsqu'elles s'analysent comme une réduction du prix final payé par le client en contrepartie de la marchandise vendue.

Certains produits annexes à la commercialisation de marques de vins et spiritueux (sous-traitance, négoce de produits non alcoolisés) sont enregistrés en "Autres produits et charges" pour leur montant net dès lors qu'ils ne participent pas de l'activité principale du groupe.

1.16 Définition de certains indicateurs

a) Résultat opérationnel courant, résultat opérationnel, résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession

Le résultat opérationnel courant comprend l'ensemble des éléments relatifs aux activités du groupe à l'exception :

- Du résultat opérationnel des activités qui ont été cédées au cours de l'exercice ou dont la cession fait l'objet de plans confirmés validés par le conseil d'administration. Le résultat opérationnel correspondant est reclassé dans la ligne "Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession" avec les autres éléments de résultat relatifs à ces activités.
- Des éléments dont la nature, la fréquence et le montant ne peuvent être considérés comme faisant partie des activités courantes du groupe et qui affectent la comparabilité des exercices. Il s'agit notamment des provisions pour dépréciation des marques et autres éléments d'actif immobilisé enregistrées à la suite des tests de valeur (voir note 1.8), des provisions pour restructurations et pour litiges, des plus ou moins-values de cession significatives d'éléments d'actifs autres que ceux relatifs aux activités cédées ou en cours de cession.

b) Résultat Brut d'Exploitation (EBITDA)

Cet agrégat qui est utilisé notamment dans le calcul de certains ratios, est calculé de la manière suivante : résultat opérationnel courant + réintégration de la charge d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles de la période + réintégration de la charge liée aux plans d'options et assimilés + dividendes versés pendant la période par les entreprises associées.

c) Endettement net

Cet agrégat qui est utilisé notamment dans le calcul de certains ratios, est calculé de la manière suivante : dette financière à long terme + dette financière à court terme et intérêts courus - trésorerie et équivalents.

1.17 Ventilation par secteur

Conformément aux dispositions de IFRS 8, le groupe Rémy Cointreau présente certains éléments de ses états financiers consolidés détaillés par "secteur" d'activité ou géographique.

a) Secteur d'activité

Les secteurs à présenter sont les secteurs opérationnels pour lesquels des informations financières distinctes sont disponibles en interne et que le "principal décideur opérationnel" utilise pour prendre des décisions opérationnelles. Le principal décideur opérationnel de Rémy Cointreau est le comité exécutif. Ce comité examine les performances opérationnelles et affecte les ressources sur la base d'informations financières analysées au niveau des activités Rémy Martin, Liqueurs & Spiritueux et Marques partenaires. En conséquence le groupe a identifié ces activités comme étant les secteurs opérationnels à présenter. Par ailleurs, un secteur « Holding » comprend les frais centraux qui ne sont pas alloués aux différents secteurs.

Les principales marques de l'activité « Liqueurs & Spiritueux » sont Cointreau, Passoa, Metaxa, Saint Rémy et Mount Gay.

L'activité « Marque partenaires » inclut les marques non détenues par le groupe, et par extension celles dont l'élaboration n'est pas pleinement assurée par le groupe. Ces marques sont distribuées à travers son réseau de distribution propre. Il s'agit principalement des scotchs du groupe Edrington ainsi que des Champagnes Piper-Heidsieck et Charles Heidsieck

Les informations données par secteur d'activité sont identiques à celles présentées au comité exécutif.

b) Secteur géographique

La ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique se fait selon la zone de destination des marchandises vendues. La ventilation des éléments de bilan se fait selon la zone géographique des entités qui portent ces éléments.

Le détail des zones géographiques présentées est : Europe Moyen-Orient Afrique, Amériques, Asie Pacifique. "Asie Pacifique" regroupe l'Asie, l'Australie, la Nouvelle-Zélande.

1.18 Actions auto-détenues

Les actions Rémy Cointreau détenues par le groupe sont comptabilisées en déduction des capitaux propres consolidés pour leur coût d'acquisition.

Depuis le 15 novembre 2005, et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, la société Rémy Cointreau a confié à Rothschild & Cie Banque la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie établie par l'Association Française des Entreprises d'Investissement et approuvée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) par décision du 22 mars 2005, publiée au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 1^{er} avril 2005.

A chaque clôture, les titres Rémy Cointreau détenus par le biais du compte de liquidité ainsi que les résultats dégagés au cours de l'exercice sur les transactions conduites par le gestionnaire du contrat sont reclassés en capitaux propres. La partie trésorerie du compte de liquidité est classée en "Autres actifs financiers".

1.19 Plans d'options de souscription, d'achat ou attribution gratuite d'actions

Conformément à IFRS 2 "Paiement fondé sur des actions", les plans accordés après le 7 novembre 2002 donnent lieu à la comptabilisation d'une charge relative à l'estimation de l'avantage accordé aux bénéficiaires des plans. La contrepartie de la charge classée en "Frais administratifs" est une augmentation des réserves.

- Pour les plans d'options : l'avantage est évalué le jour de l'attribution de chaque plan en utilisant un modèle binomial et il est réparti linéairement sur la période d'acquisition des droits (4 ans).
- Pour les plans d'actions gratuites : la valorisation est basée sur le cours de l'action au jour de l'attribution et sur l'estimation des dividendes versés pendant la période d'acquisition des droits, pondérés par l'espérance de réalisation des critères d'attribution définitifs. L'avantage est réparti linéairement sur la période d'acquisition des droits (2 ans).

1.20 Résultat par action

Le résultat par action simple est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice après déduction des actions auto-détenues.

Le résultat par action dilué est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice sous déduction des actions auto-détenues et majoré du nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la levée, durant l'exercice, des options de souscription existantes au sein des différents plans d'options de souscription d'actions non encore prescrits à la date de clôture. Conformément à IAS 33, les fonds provenant de la levée théorique des options de souscription des plans sont présumés affectés dans le calcul au rachat d'actions au prix du marché.

Dans le cas où le résultat par action dilué est supérieur au résultat par action simple, le résultat par action dilué est ramené au niveau du résultat par action simple.

1.21 Activités cédées ou en cours de cession

Lorsqu'une société ou une activité a été qualifiée d'activité en cours de cession à la date de clôture selon les critères de IFRS 5, les actifs et passifs directement liés à l'opération en cours et qui seront transférés lors de la cession effective sont reclassés en "Actifs destinés à être cédés" ou "Passifs destinés à être cédés" uniquement pour l'exercice en cours.

Lorsqu'une société ou une activité qui représente une ligne d'activité ou une zone géographique principale et distincte a été cédée au cours de l'exercice ou classée en actifs destinés à être cédés :

- chaque ligne de la contribution au résultat de cette société ou activité pour la période en cours et pour les périodes de comparaison est reclassée dans la ligne "Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession". Un reclassement similaire est effectué dans le tableau des flux de trésorerie en utilisant les lignes : "Impact des activités cédées ou en cours de cession" au niveau des flux d'exploitation et des flux d'investissement.
- Lorsque la cession est toujours en cours à la date de clôture, l'écart éventuel entre la valeur comptable des actifs concernés et la valeur de marché estimée nette des frais de cession et d'impôt, s'il est négatif, est comptabilisé en « Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession ».
- Le résultat dégagé sur la transaction de cession, net des frais de transactions et des impôts est également enregistré dans la ligne "Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession". Dans le tableau des flux de trésorerie, on distingue, la trésorerie reçue en contrepartie de la vente nette des frais encourus sur la transaction, classés en flux sur investissements, et l'effet éventuel de la déconsolidation de la trésorerie détenue par l'entité cédée, classé en flux de financements.

Les frais directs liés à l'opération de cession en cours qui sont engagés de manière irrévocable à la date de clôture sont enregistrés dans la ligne "Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession". Un reclassement similaire est effectué dans le tableau des flux de trésorerie en utilisant la ligne : "Impact des activités cédées ou en cours de cession", au niveau des flux sur investissements.

1.22 Consolidation des coopératives

Depuis le 1^{er} avril 2003, le groupe Rémy Cointreau consolide en intégration globale, en tant qu'entité ad-hoc, la coopérative Alliance Fine Champagne (AFC), pour le périmètre des opérations relatives à Rémy Cointreau.

Cette consolidation se traduit par la prise en compte dans le bilan consolidé des stocks que l'AFC détient en vue de les livrer à Rémy Cointreau. Ces stocks comprennent les stocks détenus chez les bouilleurs de crus dans le cadre de contrats triennaux d'approvisionnement. Les contreparties de ces stocks sont des dettes financières et fournisseurs. Les frais financiers qui en résultent sont également inclus dans le coût de l'endettement financier du groupe Rémy Cointreau.

2 VARIATIONS DE PERIMETRE

A la suite de négociations exclusives entamées le 28 février 2011, les groupes Rémy-Cointreau et EPI ont signé le 31 mai 2011, puis réalisé le 8 juillet 2011, la cession de l'intégralité des titres de la société Piper-Heidsieck Compagnie Champenoise au groupe EPI, lui permettant d'acquérir le contrôle des activités Champagne à Reims et la marque Piper Sonoma aux Etats-Unis. Par ailleurs, Rémy Cointreau et EPI ont conclu un accord de distribution mondial pour les marques Piper-Heidsieck, Charles Heidsieck et Piper Sonoma. Ces opérations ont été comptabilisées conformément à IFRS 5 dans les états financiers annuels au 31 mars 2012.

Les conditions requises par IFRS 5 étant déjà remplies au 31 mars 2011, les données comparatives relatives aux exercices clos au 31 mars 2011 et 2010 sont issues des états financiers annuels au 31 mars 2011 où elles avaient déjà fait l'objet des reclassements et retraitements appropriés.

Les effets résultat de la cession sont présentés en note 21.

Montants reclassés en « Actifs destinés à être cédés » et « Passifs destinés à être cédés » au 31 mars 2011 :

(en millions d'euros)	2012	2011	2010
Actifs non courants	-	207,1	-
Actifs circulants	-	281,5	-
Provisions pour risques et charges	-	(7,1)	-
Impôts différés	-	(46,7)	-
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	-	(54,9)	-
Ajustement de valeur de l'actif net destiné à être cédé	-	(3,8)	-
Sous-total Branche Champagne	-	376,1	-
Site industriel Machecouls	0,2	0,2	-
Autres actifs destinés à être cédés	0,2	0,2	-
Total actif net destiné à être cédé	0,2	376,3	-
Actifs destinés à être cédés	-	485,3	-
Passifs destinés à être cédés	-	(109,0)	-
Total actif net destiné à être cédé	-	376,3	-

3 MARQUES ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en millions d'euros)	Marques	Droits de distribution	Autres	Total
Valeur brute au 31 mars 2010	622,9	9,2	27,6	659,7
Acquisitions	-	-	2,1	2,1
Cessions, mises au rebut	(0,3)	-	(0,8)	(1,1)
Reclassement en actifs destinés à être cédés	(136,4)	-	(7,2)	(143,6)
Ecarts de conversion	(0,5)	(0,2)	(0,1)	(0,8)
Valeur brute au 31 mars 2011	485,7	9,0	21,6	516,3
Acquisitions	-	-	1,5	1,5
Cessions, mises au rebut	-	(2,1)	-	(2,1)
Autres mouvements	-	-	0,1	0,1
Ecarts de conversion	0,6	0,1	0,2	0,9
Valeur brute au 31 mars 2012	486,3	7,0	23,4	516,7
Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2010	3,4	7,4	19,0	29,8
Dotations	45,0	-	2,6	47,6
Cessions, mises au rebut	(0,2)	-	(0,7)	(0,9)
Reclassement en actifs destinés à être cédés	-	-	(7,0)	(7,0)
Ecarts de conversion	-	(0,2)	(0,1)	(0,3)
Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2011	48,2	7,2	13,8	69,2
Dotations	3,9	-	2,3	6,2
Cessions, mises au rebut	-	(2,1)	-	(2,1)
Ecarts de conversion	0,1	-	0,1	0,2
Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2012	52,2	5,1	16,2	73,5
Valeur nette au 31 mars 2010	619,5	1,8	8,6	629,9
Valeur nette au 31 mars 2011	437,5	1,8	7,8	447,1
Valeur nette au 31 mars 2012	434,1	1,9	7,2	443,2

Au 31 mars 2012, la provision totale au titre de la dépréciation des actifs incorporels s'élevait à 52,2 millions d'euros (2011: 48,2 millions ; 2010: 3,4 millions d'euros) et ne concerne que les marques.

La rubrique « Droits de distribution » comprend en valeur nette un montant assimilable à une marque.

La rubrique "Autres" comprend principalement des licences de logiciels.

Les montants reclassés en actifs destinés à être cédés sur l'exercice clos au 31 mars 2011 correspondent au périmètre de la branche Champagne (note 2).

Les immobilisations incorporelles ne comprennent aucun goodwill. Toutes les marques détenues par Rémy Cointreau sont considérées comme ayant une durée de vie indéfinie, les montants pour lesquelles elles sont enregistrées au bilan ne font donc l'objet d'aucun amortissement (note 1.6). Cependant, la valeur actuelle de ces marques fait l'objet de tests annuels ou dès que des indices de perte de valeur sont détectés. La méthodologie employée pour déterminer la valeur actuelle des marques est décrite à la note 1.8.

Au 30 septembre 2011, les tests menés sur deux marques secondaires (l'une rattachée à la catégorie Liqueurs & Spiritueux, l'autre à la catégorie Marques partenaires), présentant des indices de perte de valeur en raison de la révision des plans stratégiques les concernant, ont conduit à les déprécier d'un montant total de 3,8 millions d'euros. Les tests ont été revus par un expert indépendant. Ce montant traduit l'écart entre leur valeur nette comptable de 6,7 millions d'euros et leur valeur recouvrable évaluée à 2,9 millions d'euros.

Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2011, la marque de brandy grecque Metaxa acquise en 2000 avait fait l'objet d'une dépréciation de 45 millions d'euros traduisant l'écart entre sa valeur recouvrable et sa valeur comptable.

Pour les tests menés sur la période, la valeur actuelle retenue a été la valeur recouvrable, déterminée sur la base de l'actualisation de flux de trésorerie futurs issus de plans à moyen terme (5 ans) validés par le

conseil d'administration. Le taux d'actualisation avant impôts retenu est de 9,95% et le taux de croissance à l'infini entre 1% et 2%.

Compte tenu des prévisions et des paramètres financiers pris en compte pour ces tests, une hausse de 0,5 point du taux d'actualisation, une baisse du taux de croissance à l'infini de 0,5 point ou une baisse de 10% des flux de trésorerie prévus dans les plans à moyen terme n'entraînerait pas de dépréciation pour aucune des marques et autres immobilisations incorporelles détenues par le groupe.

4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en millions d'euros)	Terrains	Constructions	Autres	En cours	Total
Valeur brute au 31 mars 2010	41,9	113,6	191,3	3,3	350,1
Acquisitions	0,2	2,9	9,8	5,9	18,8
Cessions, mises au rebut	(0,1)	(1,6)	(4,5)	(0,2)	(6,4)
Reclassement en actifs destinés à être cédés	(33,8)	(33,6)	(28,8)	(2,0)	(98,2)
Autres mouvements	-	0,5	1,5	(3,3)	(1,3)
Ecart de conversion	-	(0,5)	(0,8)	-	(1,3)
Valeur brute au 31 mars 2011	8,2	81,3	168,5	3,7	261,7
Acquisitions	-	2,1	13,9	1,9	17,9
Cessions, mises au rebut	(0,1)	(0,4)	(1,5)	-	(2,0)
Autres mouvements	0,1	1,4	(2,4)	(1,1)	(2,0)
Ecart de conversion	-	0,5	1,3	-	1,8
Valeur brute au 31 mars 2012	8,2	84,9	179,8	4,5	277,4
Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2010	1,8	39,9	99,8	-	141,5
Dotations	0,6	2,9	10,7	-	14,2
Cessions, mises au rebut	(0,1)	(1,2)	(4,3)	-	(5,6)
Reclassement en actifs destinés à être cédés	(1,3)	(7,8)	(18,8)	-	(27,9)
Autres mouvements	-	(0,9)	(0,1)	-	(1,0)
Ecart de conversion	-	-	(0,5)	-	(0,5)
Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2011	1,0	32,9	86,8	-	120,7
Dotations	0,4	2,3	9,7	-	12,4
Cessions, mises au rebut	-	(0,2)	(0,8)	-	(1,0)
Autres mouvements	-	0,4	(2,4)	-	(2,0)
Ecart de conversion	-	0,1	0,8	-	0,9
Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2012	1,4	35,5	94,1	-	131,0
Valeur nette au 31 mars 2010	40,1	73,7	91,5	3,3	208,6
Valeur nette au 31 mars 2011	7,2	48,4	81,7	3,7	141,0
Valeur nette au 31 mars 2012	6,8	49,4	85,7	4,5	146,4

Au 31 mars 2012, aucune de ces immobilisations ne fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

Pour l'exercice clos au 31 mars 2012, les acquisitions de 17,9 millions d'euros correspondent principalement à des investissements industriels sur les différents sites de production du groupe (Cognac, Angers, la Barbade).

Ces immobilisations sont libres de tout nantissement.

5 PART DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

La part dans les entreprises associées représente des participations dans des sociétés répondant au principe décrit dans la note 1.2.

(en millions d'euros)	Dynasty	Lixir	Diversa	Autres	Total
Au 31 mars 2010	55,6	1,3	7,4	-	64,3
Dividendes versés	(2,1)	(0,7)	-	-	(2,8)
Résultat de la période	3,5	0,6	0,2	-	4,3
Ecart de conversion	(1,2)	-	-	-	(1,2)
Autres mouvements	0,3	-	-	-	0,3
Au 31 mars 2011	56,1	1,2	7,6	-	64,9
Dividendes versés	(1,2)	(0,6)	(0,2)	-	(2,0)
Variation de périmètre	-	-	-	0,7	0,7
Résultat de la période	(1,3)	0,7	0,2	-	(0,4)
Ecart de conversion	5,4	-	-	-	5,4
Autres mouvements	(0,2)	-	-	-	(0,2)
Au 31 mars 2012	58,8	1,3	7,6	0,7	68,4

5.1 Dynasty

Le groupe Dynasty Fine Wines Limited, coté à la bourse de Hong Kong, produit et commercialise différentes gammes de vins sur le marché chinois où il détient une position de premier plan. Sa relation avec le groupe Rémy Cointreau date de la création du joint-venture avec la municipalité de Tianjin (RPC) en 1980.

Il n'y a aucune transaction commerciale entre le groupe Rémy Cointreau et le groupe Dynasty.

Au 31 mars 2012, Rémy Cointreau détenait 336,5 millions de titres du groupe Dynasty, soit 26,96%. A cette date, la cotation de l'action était de 1,54 HKD (2011: 2,90 HKD ; 2010: 2,52 HKD).

L'exercice social du groupe Dynasty se termine au 31 décembre. Les informations financières sur le groupe Dynasty sont disponibles à l'adresse suivante : www.dynasty-wines.com. Pour la mise en équivalence, les données sont retraitées pour tenir compte de la période de référence de Rémy Cointreau (exercice clos au 31 mars).

Les principales données sont les suivantes (du 1^{er} janvier au 31 décembre en millions de Hong-Kong dollars):

	2011	2010
Chiffre d'affaires	1 445,1	1 614,6
Résultat opérationnel courant	19,3	227,7
Résultat net	2,2	157,1
Immobilisations	713,6	703,8
Besoin en fonds de roulement	971,0	539,4
Trésorerie	357,0	760,3
Capitaux propres	2 041,7	2 003,4
Total Bilan	2 593,3	2 680,8

5.2 Lixir

Le 7 octobre 2008 le groupe Rémy Cointreau a acquis 50% de la société de distribution française Lixir auprès de William Grant & Sons Investments Ltd pour 0,5 million d'euro.

Lixir clôture ses comptes au 31 décembre. Son chiffre d'affaires s'élève à 179,2 millions d'euros sur l'exercice Rémy Cointreau (2011: 166,1 millions d'euros).

5.3 Diversa

Le groupe a pris une participation de 50% dans la société Diversa GmbH le 31 mars 2009 pour constituer une coentreprise de distribution en Allemagne avec le groupe Underberg.

Au 31 mars 2012, le chiffre d'affaires de Diversa GmbH s'élève à 128,2 millions d'euros (2011: 118,3 millions d'euros).

5.4 Autres

Au cours de l'exercice, le groupe Rémy Cointreau a constitué une coentreprise avec un partenaire indien en vue de développer un brandy local au cours de l'exercice prochain.

6 AUTRES ACTIFS FINANCIERS

(en millions d'euros)	2012	2011	2010
Titres de participations non consolidées	4,6	6,6	5,1
Prépaiements sur régimes de retraite et assimilés	-	0,4	0,4
Prêt vendeur (note 6.2)	78,0	-	60,7
Prêts à des participations non consolidées	0,1	0,1	1,1
Compte de liquidité hors actions Rémy Cointreau	3,0	3,0	2,9
Autres	1,2	0,8	1,0
Total	86,9	10,9	71,2

6.1 Titres de participation non consolidées

(en millions d'euros)	% détenu	2012	% détenu	2011	% détenu	2010
Dettling & Marmot (Suisse)	25,0%	1,0	25,0%	1,0	25,0%	1,0
Ducs de Gascogne S.A. (France)	30,1%	1,1	30,1%	1,1	30,1%	1,1
Tianjin Dvpt Holding Ltd (RPC)	0,2%	0,4	0,2%	0,7	0,2%	0,5
Balachoa-Vinhos de Portugal (Portugal)	0,8%	0,5	0,8%	0,5	0,8%	0,5
REVICO (France)	-	-	5,0%	0,4	5,0%	0,4
TRANSMED (France)	-	-	6,8%	1,3	6,8%	-
Destilerias de Vilafranca S.A. (en cours de liquidation)	100,0%	1,5	100,0%	1,5	100,0%	1,5
Autres participations		0,1		0,1		0,1
Total		4,6		6,6		5,1

6.2 Prêt vendeur

Lors de la cession de la branche Champagne intervenue le 8 juillet 2011, le groupe Rémy Cointreau a octroyé un prêt vendeur de 75 millions d'euros d'une durée maximale de 9 ans (échéance 8 juillet 2020) portant intérêts à 5% sur six premières années et 6% les trois dernières années. Les intérêts sont capitalisés les trois premières années.

Au 31 mars 2012, le prêt est comptabilisé pour la valeur actuelle des flux que Rémy Cointreau percevrait en cas de remboursement à l'échéance selon les termes du contrat.

Au 31 mars 2010, le poste « prêt vendeur » correspondait au prêt octroyé dans le cadre de la cession du pôle Lucas Bols. Ce prêt a été remboursé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2011 pour 61,8 millions d'euros.

6.3 Compte de liquidité

Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2006, Rémy Cointreau a souscrit auprès d'un intermédiaire financier un compte de liquidité (note 1.18). Ce type de contrat ne respecte pas les critères permettant l'enregistrement en "Trésorerie et équivalents". D'autre part, le solde du compte correspondant à la valorisation des actions Rémy Cointreau détenues dans le cadre du contrat est reclassé en déduction des capitaux propres consolidés en tant qu'actions auto-détenues (note 10.1.2).

7 STOCKS

7.1 Détail par type

(en millions d'euros)	2012	2011	2010
Marchandises et produits finis	138,8	93,5	105,4
Matières premières	47,8	30,0	85,7
Vins et eaux-de-vie en cours de vieillissement	610,2	579,9	780,0
Autres encours	3,0	2,1	2,4
Valeur brute	799,8	705,5	973,5
Provision pour dépréciation	(7,2)	(6,3)	(3,7)
Valeur nette	792,6	699,2	969,8

Les principes appliqués pour l'évaluation des stocks sont décrits à la note 1.9.

Au 31 mars 2012, des stocks font l'objet de warrants agricoles pour 27,9 millions d'euros (2011: 32,8 millions d'euros ; 2010: 6,6 millions d'euros).

7.2 Analyse de la variation

(en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Solde au 31 mars 2010	973,5	(3,7)	969,8
Mouvement	(6,7)	(3,1)	(9,8)
Reclassement en actifs destinés à être cédés	(255,9)	0,3	(255,6)
Ecart de conversion	(5,4)	0,2	(5,2)
Solde au 31 mars 2011	705,5	(6,3)	699,2
Mouvement	85,4	(0,7)	84,7
Ecart de conversion	8,9	(0,2)	8,7
Solde au 31 mars 2012	799,8	(7,2)	792,6

8 CLIENTS ET AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION

(en millions d'euros)	2012	2011	2010
Créances clients	160,5	157,9	191,5
Créances fiscales et sociales (hors impôts sur le résultat)	16,5	10,8	19,5
Charges diverses payées d'avance	7,2	6,4	6,1
Avances versées	6,8	16,9	18,6
Créances sur cession d'actifs	-	0,1	2,9
Autres créances	16,9	21,5	9,5
Total	207,9	213,6	248,1
dont provision pour créances douteuses	(5,3)	(4,4)	(5,1)

La provision pour créances douteuses est identifiée au cas par cas et évaluée dès lors que le montant recouvrable est inférieur à la valeur nette comptable de la créance concernée.

Au 31 mars 2012, la valeur des créances clients en fonction de leur échéance s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Total	Non échues	Echues	
			Moins de 3 mois	Plus de 3 mois
Valeur brute des créances	165,8	112,3	32,7	20,8

9 TRESORERIE ET EQUIVALENTS

(en millions d'euros)	2012	2011	2010
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	126,4	0,1	28,1
Comptes courant d'associés	-	-	0,2
Banque	63,7	80,5	58,0
Total	190,1	80,6	86,3

La hausse du poste « Trésorerie et équivalents » résulte pour partie des encaissements relatifs à la cession de la branche Champagne.

10 CAPITAUX PROPRES

10.1 Capital social, primes d'émission et actions auto-détenues

	Nombre d'actions	Actions auto-détenues	Total nombre d'actions	Capital Social	Primes d'émission	Action auto-détenues
Au 31 mars 2010	48 509 769	(14 853)	48 494 916	77,6	708,2	(0,4)
Levées d'options	263 963	-	263 963	0,5	6,6	-
Paiement partiel du dividende en actions	565 770	-	565 770	0,9	20,9	-
Attribution du plan d'actions gratuites 2008	88 900	-	88 900	0,1	-	-
Variation du compte de liquidité	-	2 253	2 253	-	-	0,1
Autres actions auto-détenues	-	(8 710)	(8 710)	-	-	(0,3)
Au 31 mars 2011	49 428 402	(21 310)	49 407 092	79,1	735,7	(0,6)
Levées d'options	103 860	-	103 860	0,2	2,5	-
Attribution du plan d'actions gratuites 2009	97 300	-	97 300	0,1	-	-
Plan de Rachat d'Actions	-	(1 421 003)	(1 421 003)	-	-	(95,6)
Autres actions auto-détenues	-	13 660	13 660	-	-	0,4
Au 31 mars 2012	49 629 562	(1 428 653)	48 200 909	79,4	738,2	(95,8)

10.1.1 Capital social et primes d'émission

Le capital social au 31 mars 2012 est composé de 49 629 562 actions d'une valeur nominale de 1,60 euro.

Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2012, 103 860 actions ont été émises dans le cadre des options de souscription d'actions accordées à certains membres du personnel.

Le 19 novembre 2011, 97 300 actions ont été émises par prélèvement sur les réserves disponibles suite à l'attribution effective du plan d'actions gratuites 2009.

10.1.2 Actions auto-détenues

En application des résolutions 13 et 15 de l'assemblée générale du 26 juillet 2011, le conseil d'administration de Rémy Cointreau du 22 novembre 2011 a confié à un prestataire de service d'investissement un mandat afin de procéder à des achats d'actions de la société Rémy Cointreau SA dans la limite de 10% du capital sous déduction des actions auto-détenues et notamment de celles acquises dans le cadre du contrat de liquidité (note 1.18).

Les actions acquises seront affectées aux objectifs (i) de conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe dans la limite prévue par la loi, et (ii) d'annulation, conformément au descriptif du programme de rachat publié dans le document de référence de Rémy Cointreau déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 29 juin 2011, tel que modifié par l'assemblée générale du 26 juillet 2011.

Le prestataire peut ainsi procéder à l'achat de 4,5 millions d'actions jusqu'au 31 décembre 2012 à des conditions de prix conformes au Règlement européen 2273/2003 du 22 décembre 2003 et au Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Ainsi, au 31 mars 2012, 1 421 003 actions ont été acquises dans le cadre de ce programme pour un coût total de 95,6 millions d'euros.

En outre, au 31 mars 2012, aucune action Rémy Cointreau ne figurait au crédit du compte de liquidité mis en œuvre depuis novembre 2005 (note 1.18) et 7 650 actions étaient détenues temporairement en couverture de levées sur les plans d'option d'achat d'action n°12 et 13.

10.2 Nombre d'actions retenues dans le calcul du résultat par action

Les principes de calcul du résultat par action sont décrits en note 1.20.

	2012	2011	2010
Nombre moyen d'actions simple:			
Nombre moyen d'actions	49 587 843	49 012 762	48 003 977
Nombre moyen d'actions auto-détenues	(263 511)	(21 310)	(14 853)
Total pris en compte pour le résultat par action simple	49 324 332	48 991 452	47 989 124
Nombre moyen d'actions dilué:			
Nombre moyen d'actions simple	49 324 332	48 991 452	47 989 124
Effet de dilution des plans de stock-options et actions gratuites ⁽¹⁾	148 898	257 404	202 370
Total pris en compte pour le résultat par action dilué	49 473 230	49 248 856	48 191 494

(1) Le cours de l'action Rémy Cointreau pris en référence pour le calcul de l'effet de dilution est de 61,23 € pour 2012, 47,25 € pour 2011 et 30,69 € pour 2010

10.3 Plans d'options et assimilés

10.3.1 Plans d'options de souscription ou d'achat d'actions

Ces plans ont été attribués dans le cadre des autorisations données par les assemblées générales extraordinaires des actionnaires du 24 août 2000 (plan 11), 21 septembre 2001 (plan 11,12), 7 septembre 2004 (plan 13).

Date de début d'exercice	Plan n°	Durée	Type (1)	Nombre d'options attribuées	Prix d'exercice en euros	Options caduques	Options exercées au 31 mars 2011	Options exercées au cours de l'exercice	Cours moyen d'exercice	Options en vie au 31 mars 2012
8 mars 2006	11	6 ans	S	659 500	25,00	8 500	547 140	103 860	58,80	-
16 septembre 2007	12	6 ans	A	287 000	27,67	27 000	131 690	111 100	61,26	17 210
24 décembre 2008	13	6 ans	A	262 000	28,07	35 000	83 500	111 000	59,31	32 500
Total				1 208 500		70 500	762 330	325 960	59,81	49 710

(1) S = Souscription, A = Achat

Pour l'ensemble des plans, une option correspond à une action attribuée.

En vertu d'un dispositif autorisé par l'Autorité des Marchés Financiers le 8 mars 2005, les plans 12 et 13 font l'objet d'une couverture via une vente à réméré (plan 12) et une option d'achat (plan 13) conclus avec une institution financière en mars 2005, permettant à Rémy Cointreau d'assurer la livraison des actions aux bénéficiaires lors de la levée à un coût identique au prix d'exercice.

10.3.2 Attributions gratuites

Date d'attribution (1)	Plan n°	Période d'acquisition	Durée minimale de conservation	Actions attribuées à l'origine	Valeur de l'action à la date d'attribution	Actions caduques	Actions attribuées à l'issue de la période d'acquisition	Actions en vie au 31 mars 2012
19 novembre 2009	2009	2 ans	2 ans	102 300	34,05	5 000	97 300	-
23 novembre 2010	2010	2 ans	2 ans	94 000	52,65	4 000	n/a	90 000
22 novembre 2011	2011	2 ans	2 ans	96 500	58,50		n/a	96 500
Total				292 800		9 000	-	186 500

(1) la date d'attribution correspond à la date du conseil d'administration ayant décidé l'attribution de ces plans

Date d'attribution	Plan n°	Assemblée Générale Mixte ayant autorisé le plan
19 novembre 2009	2009	16 septembre 2008
23 novembre 2010	2010	16 septembre 2008
22 novembre 2011	2011	26 juillet 2011

Pour ces trois plans, le conseil d'administration a établi les conditions d'acquisition suivantes :

- 60% des actions sont attribuées sur condition de présence à l'issue de la période d'acquisition.
- 40% des actions sont attribuées sur condition de présence à l'issue de la période d'acquisition et atteinte de critères de performance du groupe mesurés au terme de l'exercice précédant l'issue de la période d'acquisition. Ces critères concernent le ratio résultat opérationnel courant sur chiffre d'affaires et le retour sur capitaux employés mesurés à cours de change et périmètres constants.

Les actions attribuées à l'issue de la période d'acquisition du plan 2009 ont donné lieu à la création de 97 300 nouvelles actions par prélèvement sur les réserves. Ce plan a été attribué en totalité (sauf 5 000 actions devenues caduques suite au départ des bénéficiaires).

10.3.3 Calcul de la charge de l'exercice

En application de IFRS 2, une charge représentative de l'avantage accordé aux bénéficiaires de ces plans est enregistrée en résultat opérationnel (note 1.19).

Pour chaque plan, on détermine la valeur unitaire de l'option ou de l'action gratuite. La charge est déterminée en multipliant ces valeurs unitaires par l'estimation du nombre d'options ou d'actions gratuites qui seront attribuées. Elle est répartie linéairement sur la durée d'acquisition des droits courant à partir de la date du conseil ayant décidé de chaque plan.

Pour les plans d'actions gratuites, la valeur unitaire est basée sur le cours de l'action à la date d'attribution pour les bénéficiaires mandataires sociaux ou membres du comité de direction ou de notification pour les autres bénéficiaires, déduction faite d'une estimation des dividendes par action qui seraient versés pendant la période d'acquisition.

Les hypothèses de valorisation et les valeurs qui en résultent sont les suivantes pour les plans entrant dans le calcul de la charge pour l'exercice clos au 31 mars 2012 :

	Plan 2009	Plan 2010	Plan 2011
Espérance de réalisation des critères de performance	100%	100%	100%
Taux de rotation	0%	5,0%	5,0%
Juste valeur de l'action ⁽¹⁾	31,25 €	50,05 €	55,62 €
Juste valeur de l'action ⁽²⁾	32,70 €	49,88 €	58,65 €

(1) Mandataires sociaux et membres du comité de direction

(2) Autres bénéficiaires

Pour l'exercice clos au 31 mars 2012, la charge est de 4,3 millions d'euros (2011 : 3,1 millions d'euros ; 2010 : 3,4 millions d'euros).

10.4 Dividendes

L'assemblée générale des actionnaires du 26 juillet 2011 a approuvé :

- le versement d'un dividende de 1,30 euro par action au titre de l'exercice clos au 31 mars 2011 ;
- le versement d'un dividende exceptionnel de 1,00 euro par action, prélevé sur le montant distribuable après affectation du dividende ordinaire.

Ces deux dividendes ont été payés simultanément en numéraire en octobre 2011 pour un montant total de 113,6 millions d'euros.

10.5 Participations ne donnant pas le contrôle

(en millions d'euros)	2012	2011	2010
Intérêts des minoritaires de Mount Gay Distilleries	1,2	0,9	0,9
Total	1,2	0,9	0,9

10.6 Gestion du capital et structure financière

La gestion du capital fait partie intégrante de l'optimisation de la structure financière du Groupe. En la matière, Rémy Cointreau tient compte des caractéristiques propres à son activité et aux objectifs stratégiques qu'il s'est assignés. Ceux-ci requièrent un niveau élevé de capitaux employés, principalement à travers les stocks d'eaux de vie en cours de vieillissement. Ceux-ci représentent une garantie unique pour l'avenir de ses marques et leur potentiel de création de valeur pour ses actionnaires.

Depuis plusieurs années, le groupe poursuit avec détermination une politique de réduction de son endettement afin de maximiser les ressources disponibles pour le développement de ses marques. Ceci l'a conduit à céder certains actifs et à retenir de nouveaux indicateurs de performance tels que le retour sur capitaux employés et la capacité de génération de cash des différentes activités.

Un autre indicateur clé est le "ratio A" (Endettement net moyen/EBITDA) (notes **11.7**, **11.8** et **14.6**) dont le respect conditionne la disponibilité de certaines ressources financières du groupe. Le ratio A s'est établi à 0,67, largement inférieur à la limite de 3,50 fixée par les conditions contractuelles.

Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2012, l'exploitation des activités poursuivies a généré des flux (avant impôts et frais financiers) de 222 millions d'euros. La dette financière nette est en baisse de 140,3 millions d'euros et le ratio dette financière nette sur capitaux propres est de 0,19 (2011 : 0,31, 2010 : 0,49).

11 DETTE FINANCIERE

11.1 Dette financière nette

(en millions d'euros)	2012			2011			2010		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Dette financière brute	340,0	38,7	378,7	377,7	31,8	409,5	537,7	50,0	587,7
Trésorerie et équivalents (note 9)	-	(190,1)	(190,1)	-	(80,6)	(80,6)	-	(86,3)	(86,3)
Dette financière nette	340,0	(151,4)	188,6	377,7	(48,8)	328,9	537,7	(36,3)	501,4

11.2 Dette financière brute par nature

(en millions d'euros)	2012			2011			2010		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Emprunts obligataires	199,1	-	199,1	198,0	-	198,0	191,5	-	191,5
Placement privé	139,3	-	139,3	138,1	-	138,1	-	-	-
Tirages sur syndication bancaire	-	-	-	40,0	-	40,0	344,8	25,2	370,0
Tirages sur autres lignes confirmées	-	25,0	25,0	-	-	-	-	-	-
Autres dettes financières et découverts	-	0,1	0,1	-	0,1	0,1	-	0,5	0,5
Frais d'émission du crédit syndiqué	-	-	-	-	-	-	-	(0,1)	(0,1)
Intérêts courus non échus	-	7,3	7,3	-	7,4	7,4	-	2,4	2,4
Total Rémy Cointreau S.A.	338,4	32,4	370,8	376,1	7,5	383,6	536,3	28,0	564,3
Autres dettes financières et découverts	1,6	1,2	2,8	1,6	15,1	16,7	1,4	15,8	17,2
Dette financière entités ad-hoc	-	5,1	5,1	-	9,2	9,2	-	6,2	6,2
Total filiales	1,6	6,3	7,9	1,6	24,3	25,9	1,4	22,0	23,4
Dette financière brute	340,0	38,7	378,7	377,7	31,8	409,5	537,7	50,0	587,7

11.3 Dette financière brute par échéance

(en millions d'euros)	Long terme	Court terme
avant le 31 mars 2013	-	38,7
31 mars 2014	1,6	-
10 juin 2015	139,3	-
15 décembre 2016	199,1	-
Total	340,0	38,7

Au 31 mars 2012, le montant des lignes de crédit confirmées non tirées de Rémy Cointreau est de 321 millions d'euros (2011 : 426 millions d'euros ; 2010 : 210 millions d'euros).

Au 31 mars 2012, le groupe Rémy Cointreau dispose de ressources confirmées pour un total de 691 millions d'euros (2011 : 811 millions d'euros ; 2010 : 804,4 millions d'euros), dont 346 millions d'euros sont à échéance du 7 juin 2012, 140 millions d'euros du 10 juin 2015 et 205 millions d'euros du 15 décembre 2016.

Le risque de liquidité est détaillé en note 14.

11.4 Dette financière brute par type de taux

(en millions d'euros)	2012			2011			2010		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Taux fixe	338,4	-	338,4	336,1	-	336,1	191,5	-	191,5
Taux variable	1,6	31,4	33,0	41,6	24,4	66,0	346,2	47,6	393,8
Intérêts courus non échus	-	7,3	7,3	-	7,4	7,4	-	2,4	2,4
Dette financière brute	340,0	38,7	378,7	377,7	31,8	409,5	537,7	50,0	587,7

(en millions d'euros)	2012			2011			2010		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Tirages sur syndication bancaire	-	-	-	40,0	-	40,0	344,8	25,2	370,0
Tirages sur autres lignes confirmées	-	25,0	25,0	-	-	-	-	-	-
Autres	1,6	6,4	8,0	1,6	24,4	26,0	1,4	22,4	23,8
Total dette à taux variable	1,6	31,4	33,0	41,6	24,4	66,0	346,2	47,6	393,8

Les tirages sur la syndication bancaire, les autres lignes confirmées et les lignes non confirmées font l'objet de couverture. Les instruments de couverture de taux d'intérêt en portefeuille à la date de clôture sont décrits à la note 14.

11.5 Dette financière brute par devises

(en millions d'euros)	2012			2011			2010		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Euro	340,0	37,8	377,8	377,7	30,5	408,2	537,7	38,9	576,6
Dollar US	-	0,9	0,9	-	1,3	1,3	-	11,1	11,1
Dette financière brute	340,0	38,7	378,7	377,7	31,8	409,5	537,7	50,0	587,7

11.6 Emprunts obligataires

En juin 2010, Rémy Cointreau a procédé à l'émission d'un nouvel emprunt obligataire de 205 millions d'euros en nominal d'une durée de 6,5 ans. Les obligations, d'une valeur nominale unitaire de 50 000 euros, ont été émises à 97,745% de leur valeur nominale (prime d'émission de 2,255%) et portent intérêts à 5,18%, payables les 15 juin et 15 décembre de chaque année. Elles seront remboursables au pair à l'échéance (15 décembre 2016).

Cet emprunt n'est assorti d'aucune sûreté.

L'émission comporte des clauses de remboursement par anticipation au gré de l'émetteur, principalement en cas d'augmentation de capital publique ou réservée ou de changement matériel du régime fiscal applicable aux paiements fait par l'émetteur sur les obligations postérieurement à la date d'émission. En outre, chaque porteur a la faculté de demander le remboursement de ses obligations au prix de 101 % en cas de changement de contrôle.

En cas de cession d'actifs et en l'absence d'utilisation du produit de la cession pour des opérations autorisées, Rémy Cointreau doit proposer dans un délai de 365 jours à compter de la réception du produit de la cession, un remboursement anticipé de l'émission à hauteur du produit de la cession. Par ailleurs, le contrat stipule des conventions pouvant limiter la capacité de distribution des dividendes notamment en cas de résultat déficitaire.

Compte tenu de la prime et des frais d'émission, le produit net résultant de cette émission s'est élevé à environ 197,0 millions d'euros soit un taux d'intérêt effectif de l'ordre de 5,89%.

Le produit de l'émission été affecté au remboursement anticipé, intervenu en juin et août 2010, d'un emprunt obligataire émis le 15 janvier 2005 pour une durée de 7 ans, portant intérêt à 5,2%, dont le solde en nominal

au 31 mars 2010 était de 192,4 millions d'euros. Lors de cette opération une prime de remboursement de 2,7 millions d'euros a été versée aux porteurs d'obligations. Cette charge est enregistrée dans le coût de l'endettement financier net de la période close au 31 mars 2011.

11.7 Placement privé

Rémy Cointreau a conclu le 10 juin 2010 un financement syndiqué dit "placement privé" avec des institutions financières. Ce contrat porte sur 140,0 millions d'euros pour une durée de 5 ans (échéance 10 juin 2015). Ce financement structuré comprends un prêt composé de deux tranches de respectivement 65 millions d'euros (tranche A) et 75 millions d'euros (tranche B) ainsi que différents contrats de swaps exactement adossés à ces deux tranches garantissant un taux fixe de 3,6675% sur la durée du contrat.

Compte tenu de la commission d'arrangement, le produit net résultant de cette émission s'est élevé à environ 138,6 millions d'euros soit un taux d'intérêt effectif de l'ordre de 3,94%. Ce produit a été affecté au remboursement des tirages sur le crédit syndiqué.

Ce contrat n'est assorti d'aucune sûreté. La disponibilité des fonds est conditionnée au respect du ratio A (voir Syndication Bancaire) à un niveau inférieur à 3,5 à chaque clôture semestrielle pendant la durée du contrat.

11.8 Syndication bancaire

Au 31 mars 2012, Rémy Cointreau dispose d'un crédit syndiqué de 346 millions d'euros conclu le 7 juin 2005. Le contrat prévoit la mise à disposition d'une ligne de crédit "revolving" de 346 millions d'euros à échéance du 7 juin 2012.

Les tirages portent intérêt à EURIBOR plus une marge fixée au départ à 0,675% par an et susceptible d'évoluer comme suit en fonction du ratio "Endettement net moyen/EBITDA" (ratio A).

Ratio A	Marge applicable
A > 4,25	0,875%
3,75 < A < 4,25	0,675%
3,25 < A < 3,75	0,525%
2,75 < A < 3,25	0,425%
A < 2,75	0,325%

La commission d'engagement sur la partie non utilisée du crédit est de 37,5% de la marge applicable si A > 3,75 et 35% si A < 3,75.

Ce crédit n'est assorti d'aucune sûreté.

Dans ce contrat, Rémy Cointreau s'engage à respecter les ratios financiers suivants calculés au 30 septembre et au 31 mars de chaque exercice :

Période	Ratio A
Date de signature au 30/09/2006	Ratio A < 4,50
Du 01/10/2006 au 30/09/2007	Ratio A < 4,00
Du 01/10/2007 au 30/09/2008	Ratio A < 3,75
Du 01/10/2008 à maturité	Ratio A < 3,50

La définition des indicateurs rentrant dans le calcul du ratio A est indiquée en note 1.16. Les montants retenus pour ces différents indicateurs pour le calcul de chaque période sont ajustés selon les termes du contrat.

Au 31 mars 2012, le ratio A s'élève à 0,67 (2011: 2,19 ; 2010: 3,17).

12 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

12.1 Variations

(en millions d'euros)	Restructu- -ration	Plan PRP	Autres	Total
Au 31 mars 2010	7,1	0,1	17,7	24,9
Dotations	-	-	4,8	4,8
Utilisations	(2,1)	(0,1)	(3,2)	(5,4)
Reprises sans objet	(1,6)	-	(3,5)	(5,1)
Reclassement en passifs destinés à être cédés	(2,7)	-	(0,4)	(3,1)
Ecart de conversion	-	-	(0,1)	(0,1)
Au 31 mars 2011	0,7	-	15,3	16,0
Dotations	-	-	2,2	2,2
Utilisations	(0,2)	-	(8,1)	(8,3)
Reprises sans objet	-	-	(1,6)	(1,6)
Ecart de conversion	-	-	0,1	0,1
Au 31 mars 2012	0,5	-	7,9	8,4

La rubrique "Restructuration" couvre des coûts de restructuration, de fermeture ou de transfert de sites prévus ou intervenus en France et aux Pays-Bas. La rubrique "Autres" comprend des provisions constituées au titre de litiges commerciaux et fiscaux.

12.2 Echéances

Ces provisions couvrent des charges probables dont les échéances sont les suivantes :

(en millions d'euros)	2012	2011	2010
provisions à long terme (ou échéance non connue)	6,9	6,5	5,1
provisions à court terme	1,5	9,5	19,8
Total	8,4	16,0	24,9

13 FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES D'EXPLOITATION

(en millions d'euros)	2012	2011	2010
Fournisseurs d'eaux de vie	193,8	186,1	175,8
Autres fournisseurs	83,6	82,5	131,9
Avances client	8,2	11,7	10,1
Dettes sociales et fiscales (hors impôts sur le résultat)	49,1	37,9	40,3
Droits d'accises à payer	1,0	1,3	1,8
Charges de publicité à payer	66,0	46,3	40,7
Produits divers d'avance	13,7	1,4	1,6
Autres dettes	52,1	39,4	37,1
Total	467,5	406,6	439,3

14 INSTRUMENTS FINANCIERS ET RISQUES DE MARCHE

14.1 Ventilation des instruments financiers par catégorie

Les tableaux ci-dessous présentent les instruments financiers au bilan selon les catégories d'évaluation définies par la norme IAS 39.

Au 31 mars 2012

(en millions d'euros)	notes	Valeur au bilan	Juste valeur	Prêts et créances ou dettes au coût amorti	Juste valeur par le biais du compte de résultat ⁽¹⁾	Disponibles à la vente	Instruments de couverture
Autres actifs financiers	6	86,9	86,9	79,3	3,0	4,6	-
Clients et autres créances d'exploitation	8	207,9	207,9	207,9	-	-	-
Instruments financiers dérivés	14	5,6	5,6	-	-	-	5,6
Trésorerie et équivalents	9	190,1	190,1	-	190,1	-	-
Actifs		490,5	490,5	287,2	193,1	4,6	5,6
Dettes financières à long terme	11	340,0	340,0	340,0	-	-	-
Dettes financières à court terme et intérêts courus	11	38,7	38,7	38,7	-	-	-
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	13	467,5	467,5	467,5	-	-	-
Instruments financiers dérivés	14	25,4	25,4	-	9,3	-	16,1
Passifs		871,6	871,6	846,2	9,3	0,0	16,1

(1) Ces instruments financiers sont rattachés à la sous-catégorie "détenus à des fins de transaction" ("Trading")

Au 31 mars 2011

(en millions d'euros)	notes	Valeur au bilan	Juste valeur	Prêts et créances ou dettes au coût amorti	Juste valeur par le biais du compte de résultat ⁽¹⁾	Disponibles à la vente	Instruments de couverture
Autres actifs financiers	6	10,9	10,9	1,3	3,0	6,6	-
Clients et autres créances d'exploitation	8	213,6	213,6	213,6	-	-	-
Instruments financiers dérivés	14	16,4	16,4	-	-	-	16,4
Trésorerie et équivalents	9	80,6	80,6	-	80,6	-	-
Actifs		321,5	321,5	214,9	83,6	6,6	16,4
Dettes financières à long terme	11	377,7	377,7	377,7	-	-	-
Dettes financières à court terme et intérêts courus	11	31,8	31,8	31,8	-	-	-
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	13	406,6	406,6	406,6	-	-	-
Instruments financiers dérivés	14	4,5	4,5	-	3,2	-	1,3
Passifs		820,6	820,6	816,1	3,2	0,0	1,3

(1) Ces instruments financiers sont rattachés à la sous-catégorie "détenus à des fins de transaction" ("Trading")

(en millions d'euros)	notes	Valeur au bilan	Juste valeur	Prêts et créances ou dettes au coût amorti	Juste valeur par le biais du compte de résultat ⁽¹⁾	Disponibles à la vente	Instruments de couverture
Autres actifs financiers	6	71,2	71,2	63,2	2,9	5,1	-
Clients et autres créances d'exploitation	8	248,1	248,1	248,1	-	-	-
Instruments financiers dérivés	14	3,2	3,2	-	1,9	-	1,3
Trésorerie et équivalents	9	86,3	86,3	-	86,3	-	-
Actifs		408,8	408,8	311,3	91,1	5,1	1,3
Dettes financières à long terme	11	537,7	537,7	537,7	-	-	-
Dettes financières à court terme et intérêts courus	11	50,0	50,0	50,0	-	-	-
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	13	439,3	439,3	439,3	-	-	-
Instruments financiers dérivés	14	10,9	10,9	-	1,5	-	9,4
Passifs		1 037,9	1 037,9	1 027,0	1,5	0,0	9,4

(1) Ces instruments financiers sont rattachés à la sous-catégorie "détenus à des fins de transaction" ("Trading")

14.2 Politique de gestion des risques de marché

Le groupe utilise des instruments financiers dans le cadre de sa gestion du risque de taux et du risque de change. La politique de gestion des risques de marché s'effectue dans le cadre de règles prudentielles approuvées par le conseil d'administration. En particulier, les ventes d'instruments optionnels sont limitées à des stratégies de tunnels ou à des reventes d'instruments achetés antérieurement faisant l'objet d'autorisation au cas par cas.

L'ensemble des opérations de couverture est passé avec des banques internationales de premier plan.

S'agissant du risque de change, le groupe s'attache à couvrir son exposition commerciale nette budgétaire sur un horizon glissant de 15 à 18 mois environ. Cette gestion se fait par la souscription de contrats de couverture de change de type ferme ou optionnel dans le respect du cadre fixé par le conseil d'administration.

Le groupe ne couvre pas le risque de change lié à la conversion en euros des états financiers des sociétés hors zone euro.

La politique de couverture du groupe ne permet de couvrir que le risque de change à court terme. Elle ne peut prétendre mettre le groupe à l'abri des effets économiques des tendances monétaires longues sur le chiffre d'affaires et les marges du groupe.

14.3 Ventilation des instruments financiers (taux d'intérêt et taux de change)

(en millions d'euros)	2012	2011	2010
Actif			
Instruments dérivés sur taux d'intérêts	-	-	1,4
Instruments dérivés sur taux de change	5,6	16,4	1,8
Total	5,6	16,4	3,2
Passif			
Instruments dérivés sur taux d'intérêts	15,5	3,8	7,4
Instruments dérivés sur taux de change	9,9	0,7	3,5
Total	25,4	4,5	10,9

14.4 Instruments dérivés sur taux d'intérêts

Au 31 mars 2012, les instruments financiers dérivés sur taux d'intérêt en portefeuille se détaillent comme suit :

14.4.1 Par type d'instrument

(en millions d'euros)	2012	2011	2010
Actif			
Achats de cap	-	-	0,1
Achats de floor	-	-	1,3
Total	-	-	1,4
Passif			
Ventes de floor	-	-	1,3
Swaps de taux	11,2	2,5	6,1
Instruments de taux liés au placement privé	4,3	1,3	-
Total	15,5	3,8	7,4

14.4.2 Par échéance et désignation

(en millions d'euros)	Nominal	Valeur initiale	Valeur de marché	Qualification
Swaps de taux d'intérêt :				
Echéance janvier 2015	125,0	-	9,3	Trading ⁽¹⁾
Échéance mars 2015	25,0	-	1,9	Trading ⁽¹⁾
Liés au placement privé - échéance juin 2015	140,0	-	4,3	FVH ⁽¹⁾
Total passif	290,0	0,0	15,5	

⁽¹⁾ FVH : couverture de juste valeur ; Trading : détenu à des fins de transaction

La valorisation du portefeuille de swaps de taux a varié de 8,7 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent. Cette variation est intégralement passée en compte de résultat, au poste « Coût de l'endettement financier net », ces instruments n'étant plus qualifiés de couverture depuis l'exercice précédent.

La variation de 3,0 millions d'euros des instruments de couverture liés au placement privé a pour contrepartie une charge de 4,2 millions d'euros comptabilisée directement en capitaux propres, une augmentation de la dette financière pour 1,0 million d'euro et un produit 0,2 million d'euro constaté au poste « coût de l'endettement financier net ».

Sensibilité au risque de taux

Compte tenu des financements en place et des couvertures existantes, une variation de 50 points de base à la hausse ou à la baisse sur les taux d'intérêt produirait les effets suivants :

Au 31 mars 2012

	Euribor 3 mois ⁽¹⁾	
	+50 bp	-50 bp
Résultat net	1,2	(1,2)
Capitaux propres hors résultat net	0,2	(0,3)
Variation de valeur des instruments financiers	1,9	(1,9)
Dette financière à taux variable	31,4	31,4
dont couverte	25,0	25,0
dont non couverte	6,4	6,4

⁽¹⁾ La valeur de référence Euribor 3 mois au 31 mars 2012 soit 0,777%

Au 31 mars 2011

	Euribor 1 mois ⁽¹⁾	
	+50 bp	-50 bp
Résultat net après impôt	1,5	(1,6)
Capitaux propres hors résultat net	-	-
Variation de valeur des instruments financiers	2,3	(2,4)
Dette financière à taux variable	66,0	66,0
dont couverte	66,0	66,0
dont non couverte	-	-

⁽¹⁾ La valeur de référence Euribor 1 mois au 31 mars 2011 soit 0,968%

14.5 Instruments dérivés sur taux de change

Pour la couverture des flux commerciaux, le groupe utilise des instruments optionnels et à terme. Les flux commerciaux de l'exercice qui ne sont pas encore encaissés à la date de clôture sont couverts par des swaps cambistes.

Par ailleurs, Rémy Cointreau SA, qui centralise le financement du groupe, et sa filiale Financière Rémy Cointreau effectuent des prêts ou emprunts intra-groupe libellés dans la devise de la contrepartie. Le groupe adosse de manière parfaite des swaps de devises à ces prêts ou emprunts. Ces opérations ont une durée de un mois à un an.

Le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des instruments liés à la couverture du risque de change en portefeuille à la clôture.

(en millions d'euros)	Nominal ⁽¹⁾	Valeur initiale	Valeur de marché	dont CFH ⁽²⁾	dont Trading ⁽²⁾
Options de vente et tunnels optionnels					
Vendeur USD (vs EUR)	142,3	4,7	(2,5)	(2,5)	-
Autres devises (vs EUR)	28,4	0,5	(0,3)	(0,3)	-
	170,7	5,2	(2,8)	(2,8)	-
Ventes à terme					
Vendeur USD (vs EUR)	190,9	-	(0,2)	(0,2)	-
Autres devises (vs EUR)	21,2	-	(0,2)	(0,2)	-
	212,2	-	(0,4)	(0,4)	-
Swaps cambistes (vendeurs) acheteurs sur flux commerciaux ⁽³⁾					
Vendeur USD (vs EUR)	(64,3)	-	0,4	-	0,4
Autres devises (vs EUR)	(10,5)	-	(0,0)	-	(0,0)
	(74,8)	-	0,4	0,0	0,4
Swap de devises - achat (vente) sur activités de financement ⁽³⁾					
Vendeur USD (vs EUR)	(19,6)	-	(1,2)	-	(1,2)
Autres devises (vs EUR)	0,6	-	(0,3)	-	(0,3)
	(19,0)	-	(1,4)	-	(1,4)
Total	289,0	5,2	(4,3)	(3,2)	(1,1)

⁽¹⁾ Nominal en devise converti au cours de clôture

⁽²⁾ Fair Value Hedge: couverture de juste valeur ; Cash Flow Hedge : couverture des flux de trésorerie futurs ;

Trading : détenu à des fins de transaction

⁽³⁾ Ecart entre le cours de clôture et le cours à terme

Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2012, une charge avant impôts de 11,9 millions d'euros a été comptabilisée directement en capitaux propres au titre de la valorisation du portefeuille d'instruments relatifs au risque de change correspondant intégralement au recyclage en compte de résultat suite à l'échéance des instruments détenus au 31 mars 2011.

Sensibilité au risque de change

Compte tenu des couvertures en place, une variation de 10% à la hausse ou à la baisse de la parité €/USD produirait les effets suivants, l'impact en résultat net provenant essentiellement de la part inefficace des couvertures de flux futurs :

Au 31 mars 2012

	Sensibilité Dollar US	
	+10%	-10%
Parité EUR/USD ⁽¹⁾	1,47	1,20
(en millions d'euros)		
Résultat net	2,8	(8,5)
Capitaux propres hors résultat net	14,0	(14,1)
Variation de valeur des instruments financiers	27,3	(36,4)
Valeur nominale à la clôture ⁽²⁾ :		
- des instruments USD en portefeuille	361,4	441,7
- des créances USD potentiellement exposées	74,3	90,9

⁽¹⁾ La valeur de référence est la parité €/USD au 31 mars 2012 soit 1,3356

⁽²⁾ converti en millions d'euros aux cours de simulation

Au 31 mars 2011

	Sensibilité Dollar US	
	+10%	-10%
Parité EUR/USD ⁽¹⁾	1,56	1,28
(en millions d'euros)		
Résultat net après impôt	(2,9)	1,0
Capitaux propres hors résultat net	12,0	(8,0)
Variation de valeur des instruments financiers	15,7	(12,8)
Valeur nominale à la clôture ⁽²⁾ :		
- des instruments USD en portefeuille	243,2	297,3
- des créances USD potentiellement exposées	78,6	96,1

⁽¹⁾ La valeur de référence est la parité €/USD au 31 mars 2011 soit 1,4207

⁽²⁾ converti en millions d'euros aux cours de simulation

14.6 Risque de liquidité

Le tableau ci-dessous présente l'échéancier contractuel des décaissements relatifs aux passifs financiers comptabilisés au 31 mars 2012.

(en millions d'euros)	Avant le 31 mars 2013	Avant le 31 mars 2014	Avant le 31 mars 2015	Avant le 31 mars 2016	Au-delà	Total
Dettes financières et intérêts courus	38,7	1,6	-	140,0	205,0	385,3
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	467,5	-	-	-	-	467,5
Instruments financiers dérivés	4,2	4,2	3,5	-	-	11,9
Passifs comptabilisés au 31 mars 2012	510,4	5,8	3,5	140,0	205,0	864,7
Intérêts futurs sur dette financière	16,0	15,8	15,8	11,6	18,2	77,4
Total décaissements	526,4	21,6	19,3	151,6	223,2	942,1

Conformément à IFRS7, les passifs sont présentés pour leur valeur comptable à la clôture, hors actualisation des flux. Les tirages en cours au 31 mars 2012 sont supposés être renouvelés jusqu'à l'échéance des lignes correspondantes. Les intérêts en résultant sont calculés sur la base des conditions connues à la clôture du présent exercice. Pour les instruments financiers dérivés, il s'agit des flux nets de trésorerie qui devraient être contractuellement décaissés sur la base des conditions de marché à la clôture hors actualisation des flux.

Le risque de liquidité est induit principalement par l'échéance et la disponibilité des ressources financières. La dette financière brute totale à la clôture s'élevait à 385,3 millions d'euros en valeur nominale pour des ressources confirmées de 345 millions d'euros (note 11.3) dont l'échéance est à plus d'un an au 31 mars 2012. 140 millions sont disponibles sous réserve du maintien du ratio A (notes 11.7 et 11.8) à un niveau inférieur à 3,50 pour tous les semestres jusqu'à l'échéance du financement.

Rémy Cointreau dispose d'un crédit syndiqué de 346 millions d'euros, non utilisé au 31 mars 2012, qui arrive à échéance le 7 juin 2012. Compte tenu de la solidité de sa structure financière du groupe, le management de Rémy Cointreau est confiant dans sa capacité à en obtenir le refinancement.

15 INFORMATION SECTORIELLE

Les principes de la segmentation par activité et par zone géographique sont indiqués en note 1.17.

15.1 Activités

15.1.1 Ventilation du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel courant

Il n'y a pas de ventes intersectorielles.

(en millions d'euros)	Chiffre d'affaires			Résultat opérationnel courant		
	2012	2011	2010	2012	2011	2010
Rémy Martin	592,5	486,0	405,7	173,0	140,5	105,9
Liqueurs & Spiritueux	215,8	208,0	206,5	52,6	42,6	51,6
S/total marques groupe	808,3	694,0	612,2	225,6	183,1	157,5
Marque partenaires	217,8	213,8	195,4	4,2	2,1	2,4
Holding	-	-	-	(22,1)	(18,2)	(17,9)
Total	1 026,1	907,8	807,6	207,7	167,0	142,0

15.1.2 Ventilation du bilan

Au 31 mars 2012

(en millions d'euros)	Rémy Martin	Liqueurs & spiritueux	Marques partenaires	Non réparti	Total
Actifs non courants	349,0	238,9	1,7	199,3	788,9
Actifs circulants	783,9	72,6	128,1	19,8	1 004,4
Instruments financiers dérivés	-	-	-	5,6	5,6
Actifs destinés à être cédés	-	-	-	0,2	0,2
Trésorerie et équivalents	-	-	-	190,1	190,1
Total de l'actif	1 132,9	311,5	129,8	415,0	1 989,2
Capitaux propres	-	-	-	976,0	976,0
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	378,7	378,7
Provisions pour risques et charges	15,7	5,1	1,8	7,6	30,2
Impôts différés et courants	-	-	-	111,4	111,4
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	365,6	48,8	41,5	11,6	467,5
Instruments financiers dérivés	-	-	-	25,4	25,4
Total du passif et des capitaux propres	381,3	53,9	43,3	1 510,7	1 989,2

Au 31 mars 2011

(en millions d'euros)	Rémy Martin	Liqueurs & spiritueux	Marques partenaires (¹)	Non réparti	Total
Actifs non courants	346,8	237,7	3,6	106,1	694,2
Actifs circulants	736,6	73,0	91,6	13,2	914,4
Instruments financiers dérivés	-	-	-	16,4	16,4
Actifs destinés à être cédés	-	-	-	485,3	485,3
Trésorerie et équivalents	-	-	-	80,6	80,6
Total de l'actif	1 083,4	310,7	95,2	701,6	2 190,9
Capitaux propres	-	-	-	1 063,8	1 063,8
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	409,5	409,5
Provisions pour risques et charges	15,8	5,5	1,7	13,5	36,5
Impôts différés et courants	-	-	-	161,0	161,0
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	319,4	47,0	32,2	8,0	406,6
Instruments financiers dérivés	-	-	-	4,5	4,5
Passifs destinés à être cédés	-	-	-	109,0	109,0
Total du passif et des capitaux propres	335,2	52,5	33,9	1 769,3	2 190,9

(¹) après reclassement des capitaux employés de la branche Champagne non destinés à être cédés.

Au 31 mars 2010

(en millions d'euros)	Rémy Martin	Liqueurs & spiritueux	Champagne	Marques partenaires	Non réparti	Total
Actifs non courants	345,4	282,8	199,3	11,0	162,6	1 001,1
Actifs circulants	756,4	78,3	287,2	77,5	26,8	1 226,2
Instruments financiers dérivés	-	-	-	-	3,2	3,2
Trésorerie et équivalents	-	-	-	-	86,3	86,3
Total de l'actif	1 101,8	361,1	486,5	88,5	278,9	2 316,8
Capitaux propres	-	-	-	-	1 018,5	1 018,5
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	-	587,7	587,7
Provisions pour risques et charges	14,8	6,2	5,3	0,8	21,6	48,7
Impôts différés et courants	-	-	-	-	211,7	211,7
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	306,9	53,2	51,8	16,1	11,3	439,3
Instruments financiers dérivés	-	-	-	-	10,9	10,9
Total du passif et des capitaux propres	321,7	59,4	57,1	16,9	1 861,7	2 316,8

15.1.3 Investissements et charge d'amortissement

(en millions d'euros)	Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles			Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles		
	2012	2011	2010	2012	2011	2010
Rémy Martin	13,9	11,6	20,3	9,9	9,6	8,9
Liqueurs & spiritueux	5,2	5,8	4,6	4,3	4,0	4,1
Marques partenaires	0,3	0,4	1,1	0,5	0,6	0,5
Total	19,4	17,8	26,0	14,7	14,2	13,5

15.2 Zones géographiques

15.2.1 Chiffre d'affaires

(en millions d'euros)	Chiffre d'affaires		
	2012	2011	2010
Europe - Moyen Orient - Afrique	317,4	302,9	288,5
Amériques	321,3	306,6	275,8
Asie Pacifique	387,4	298,3	243,3
Total	1 026,1	907,8	807,6

15.2.2 Bilan

Au 31 mars 2012

(en millions d'euros)	Europe Moyen- Orient Afrique	Amériques	Asie Pacifique	Non réparti	Total
Actifs non courants	680,9	31,9	76,1	-	788,9
Actifs circulants	768,5	126,8	109,1	-	1 004,4
Instruments financiers dérivés	-	-	-	5,6	5,6
Actifs destinés à être cédés	0,2	-	-	-	0,2
Trésorerie et équivalents	-	-	-	190,1	190,1
Total de l'actif	1 449,6	158,7	185,2	195,7	1 989,2
Capitaux propres	-	-	-	976,0	976,0
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	378,7	378,7
Provisions pour risques et charges	29,9	-	0,3	-	30,2
Impôts différés et courants	101,5	0,6	9,3	-	111,4
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	336,7	43,7	87,1	-	467,5
Instruments financiers dérivés	-	-	-	25,4	25,4
Total du passif et des capitaux propres	468,1	44,3	96,7	1 380,1	1 989,2

Au 31 mars 2011

(en millions d'euros)	Europe Moyen- Orient Afrique	Amériques	Asie Pacifique	Non réparti	Total
Actifs non courants	597,5	34,5	62,2	-	694,2
Actifs circulants	709,7	117,0	87,7	-	914,4
Instruments financiers dérivés	-	-	-	16,4	16,4
Actifs destinés à être cédés	466,5	18,8	-	-	485,3
Trésorerie et équivalents	-	-	-	80,6	80,6
Total de l'actif	1 773,7	170,3	149,9	97,0	2 190,9
Capitaux propres	-	-	-	1 063,8	1 063,8
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	409,5	409,5
Provisions pour risques et charges	35,2	-	1,3	-	36,5
Impôts différés et courants	149,0	0,6	11,4	-	161,0
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	308,4	39,9	58,3	-	406,6
Instruments financiers dérivés	-	-	-	4,5	4,5
Passifs directement liés aux actifs destinés à être cédés	109,0	-	-	-	109,0
Total du passif et des capitaux propres	601,6	40,5	71,0	1 477,8	2 190,9

Au 31 mars 2010

(en millions d'euros)	Europe Moyen- Orient Afrique	Amériques	Asie Pacifique	Non réparti	Total
Actifs non courants	911,5	28,0	61,6	-	1 001,1
Actifs circulants	979,9	136,6	109,7	-	1 226,2
Instruments financiers dérivés	-	-	-	3,2	3,2
Actifs destinés à être cédés	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents	-	-	-	86,3	86,3
Total de l'actif	1 891,4	164,6	171,3	89,5	2 316,8
Capitaux propres	-	-	-	1 018,5	1 018,5
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	587,7	587,7
Provisions pour risques et charges	47,6	-	1,1	-	48,7
Impôts différés et courants	204,1	0,5	7,1	-	211,7
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	347,6	37,9	53,8	-	439,3
Instruments financiers dérivés	-	-	-	10,9	10,9
Total du passif et des capitaux propres	599,3	38,4	62,0	1 617,1	2 316,8

15.2.3 Investissements

(en millions d'euros)	Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles		
	2012	2011	2010
Europe - Moyen Orient - Afrique	16,2	14,3	22,8
Amériques	2,1	2,8	2,6
Asie & autres	1,1	0,7	0,6
Total	19,4	17,8	26,0

16 CHARGES D'EXPLOITATION PAR NATURE

(en millions d'euros)	2012	2011	2010
Frais de personnel	(135,7)	(122,8)	(111,1)
Dépenses de publicité et de promotion	(220,5)	(170,9)	(143,6)
Amortissements et dépréciation des immobilisations	(14,7)	(14,2)	(13,5)
Autres frais	(98,2)	(91,3)	(86,9)
Frais réalloués aux stocks et au prix de revient	45,3	42,0	46,0
Total	(423,8)	(357,2)	(309,1)
dont :			
Frais commerciaux	(344,8)	(284,4)	(238,8)
Frais administratifs	(79,0)	(72,8)	(70,3)
Total	(423,8)	(357,2)	(309,1)

Les frais commerciaux comprennent les frais de promotion et de publicité, les commissions payées et reçues, les redevances de marques, les provisions courantes pour dépréciation des stocks et créances clients ainsi que les frais généraux des sociétés de distribution du groupe.

Les frais administratifs comprennent tous les frais généraux des holdings et des sociétés de production.

Les autres produits et charges correspondent à des revenus provenant d'activités périphériques.

Les frais de personnel comprennent les éléments suivants :

(en millions d'euros)	2012	2011	2010
Salaires et charges	(123,6)	(114,6)	(103,3)
Retraites et autres avantages assimilés	(2,5)	(3,6)	(3,6)
Participation des salariés	(5,3)	(1,5)	(0,8)
Charge liée aux plans d'options et assimilés	(4,3)	(3,1)	(3,4)
Total	(135,7)	(122,8)	(111,1)

17 EFFECTIFS

Les effectifs sont exprimés en équivalent temps plein à la date de clôture et portent sur les sociétés consolidées par intégration globale.

(en équivalent temps plein)	2012	2011	2010
France	674	792	809
Europe (hors France)	161	151	151
Amériques	320	317	302
Asie Pacifique	405	361	309
Total	1 560	1 621	1 571

18 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

(en millions d'euros)	2012	2011	2010
Dépréciation de marques	(3,8)	(45,0)	-
Redressements fiscaux hors impôt sur le résultat	0,7	(1,6)	(1,5)
Plan de restructuration, de fermeture ou de transfert de site	-	-	(0,6)
Autres	0,1	0,1	(0,1)
Total	(3,0)	(46,5)	(2,2)

19 RESULTAT FINANCIER

19.1 Coût de l'endettement financier net par nature de financement

(en millions d'euros)	2012	2011	2010
Emprunts obligataires	(11,7)	(12,4)	(10,5)
Placement privé	(5,2)	(5,1)	-
Crédit syndiqué et lignes non confirmées	(0,9)	(3,0)	(6,6)
Charge financière des entités ad hoc	(2,9)	(3,1)	(3,0)
Intérêts sur instruments de taux qualifié de couverture	-	(2,5)	(3,4)
Variation de valeur des instruments de taux qualifiés	-	-	(1,2)
Autres charges financières	-	0,4	(0,1)
Sous-total	(20,7)	(25,7)	(24,8)
Impact du remboursement anticipé d'emprunt obligataire	-	(3,7)	-
Impact des instruments de taux non qualifiés de couverture	(9,2)	(2,2)	-
Coût de l'endettement financier brut	(29,9)	(31,6)	(24,8)
Intérêts sur placements de trésorerie	2,0	-	-
Coût de l'endettement financier net avant reclassement	(27,9)	(31,6)	(24,8)
Reclassement en résultat des activités en cours de cession	1,0	4,3	2,8
Coût de l'endettement financier net	(26,9)	(27,3)	(22,0)

Les dettes financières sont décrites en note 11.

L'impact des instruments de couverture de taux, décrits à la note 14.4, se décompose ainsi :

(en millions d'euros)	2012	2011	2010
Différentiel d'intérêt sur swaps	(0,6)	-	-
Part inefficace des instruments de taux	(8,6)	(2,2)	(1,2)
Effet des instruments de couverture de taux	(9,2)	(2,2)	(1,2)

19.2 Autres produits et charges financiers

(en millions d'euros)	2012	2011	2010
Gains de change	-	1,1	-
Intérêts et revalorisation sur prêt vendeur	3,0	1,1	7,9
Autres produits financiers	3,0	2,2	7,9
Perte de change	(5,1)	-	(1,9)
Autres charges financières des entités ad hoc	(4,7)	(4,4)	(1,0)
Charge d'actualisation sur provisions	-	(0,1)	(0,1)
Autres charges financières	(1,6)	(0,1)	(2,2)
Autres charges financières	(11,4)	(4,6)	(5,2)
Autres produits et charges financiers	(8,4)	(2,4)	2,7

Le poste « intérêt et revalorisation sur prêt vendeur » correspond :

- Pour 2012, au prêt octroyé lors de la cession de la branche champagne
- Pour 2011 et 2010, au prêt octroyé lors de la cession de Lucas Bols, remboursé au cours de l'exercice clos au 31 mars 2011.

Les caractéristiques de ces prêts sont décrites à la note 6.2.

Le montant présenté en pertes et gains de change comprend principalement l'effet de la comptabilité de couverture selon IAS39 relative au portefeuille d'instruments financiers qualifiés de "cash flow hedge" ainsi que le résultat de change éventuellement dégagé sur les flux financiers. Les pertes et gains de change liés aux flux opérationnels sont comptabilisés en marge brute (note 1.4).

(en millions d'euros)	2012	2011	2010
Part inefficace des couvertures de risque de change	(8,4)	(1,8)	(3,2)
Autres	3,3	2,9	1,3
(Pertes) et gains de change	(5,1)	1,1	(1,9)

20 IMPÔTS SUR LE RESULTAT

20.1 Effet net des impôts sur le résultat

(en millions d'euros)	2012	2011	2010
(Charge) produit net d'impôt courant	(73,7)	(61,2)	(32,1)
(Charge) produit net d'impôt différé	26,4	39,5	(0,4)
Impôts sur le résultat	(47,3)	(21,7)	(32,5)
Taux d'impôt effectif	-27,9%	-24,0%	-27,0%

20.2 Régime fiscal

Rémy Cointreau a opté pour le régime de fiscalité de groupe pour certaines de ses filiales contrôlées directement ou indirectement à 95 % au moins. Ce régime permet de réduire, dans certaines limites, les charges d'impôts des sociétés bénéficiaires grâce aux déficits des autres sociétés. L'économie en résultant est constatée au cours de l'exercice de compensation.

20.3 Analyse de l'origine et ventilation des impôts différés

(en millions d'euros)	2012	2011	2010
Répartition par nature			
Provisions pour retraite	6,8	5,9	6,8
Provisions réglementées	(8,6)	(14,4)	(12,8)
Autres provisions	6,8	0,7	1,0
Marques	(93,4)	(93,5)	(172,2)
Immobilisations	(13,3)	(8,0)	(13,6)
Marges sur stocks	16,3	11,9	11,0
Déficits reportables	8,7	13,7	8,6
Autres différences temporaires	22,3	(7,8)	(1,5)
Position nette - active (passive)	(54,4)	(91,5)	(172,7)
Répartition par groupe fiscal			
Intégration fiscale France	(78,3)	(94,7)	(140,5)
Intégration fiscale Etats-Unis	2,9	3,5	1,6
Intégration fiscale Pays-Bas	(15,4)	(18,2)	(59,4)
Autres sociétés	36,4	17,9	25,6
Position nette - active (passive)	(54,4)	(91,5)	(172,7)
Actifs d'impôt différés	44,0	30,3	27,1
Passifs d'impôt différés	(98,4)	(121,8)	(199,8)
Position nette - active (passive)	(54,4)	(91,5)	(172,7)

20.4 Déficits fiscaux et moins-values reportables

Au 31 mars 2012 les déficits fiscaux reportables s'élèvent à 28,7 millions d'euros (2011 : 46,9 millions d'euros). L'économie d'impôt potentielle découlant de l'utilisation de ces déficits est de 9,0 millions d'euros (2011 : 14,7 millions d'euros). Sur ces déficits, le groupe a reconnu un actif net de 8,7 millions d'euros et projette d'en recouvrer 7,1 millions d'ici mars 2015.

20.5 Preuve d'impôt

En 2012, les impôts sur le résultat représentent une charge de 47,3 millions d'euros. La différence avec l'impôt théorique correspondant au taux français de 36,1 % s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2012	2011	2010
Impôt théorique	(61,1)	(31,3)	(41,5)
Impôt réel	(47,3)	(21,7)	(32,5)
Ecart	13,8	9,6	9,0
Différences permanentes entre les résultats consolidés et les résultats imposables	(8,7)	(5,5)	(5,1)
Utilisation de pertes fiscales ou différences temporaires antérieurement non activées	1,2	1,8	0,5
Pertes de filiales fiscalement déficitaires et non activées	(0,2)	-	(2,2)
Ecart de taux d'imposition de filiales étrangères	25,4	15,0	18,6
Ajustement de la charge d'impôt sur exercices antérieurs	(3,9)	(1,7)	(2,8)
Total	13,8	9,6	9,0

21 RESULTAT NET D'IMPÔT DES ACTIVITES CEDEES OU EN COURS DE CESSION

(en millions d'euros)	2012	2011	2010
Champagne			
Résultat de la période avant impôts	-	0,4	(10,4)
Charge d'impôt de la période	-	(0,5)	3,5
Frais de cessions et frais connexes à la cession	(1,1)	-	-
Ajustement contrat de distribution EPI	(9,5)	-	-
Ajustement de valeur des actifs en cours de cession ⁽¹⁾	-	(3,8)	-
Sous-total Champagne	(10,6)	(3,9)	(6,9)
Autres résultats des activités cédées	-	1,1	3,0
Total	(10,6)	(2,8)	(3,9)

⁽¹⁾ Dont (17,6) millions d'euros avant impôts et 13,8 millions d'euros d'effet d'impôt.

En application des normes IFRS, une partie du prix de cession de la branche Champagne a été réallouée au contrat de distribution dont les termes sont favorables à l'acheteur pendant les premières années. Le montant a été porté au passif et sera repris sur les périodes concernées. La charge initiale correspondante, nette d'impôt, est de 9,5 millions d'euros.

22 RESULTAT NET HORS ELEMENTS NON RECURRENTS

Le résultat net hors éléments non récurrents correspond au résultat net corrigé des autres produits et charges opérationnels décrits en note 18, des effets d'impôt associés et du résultat des activités cédées ou en cours de cession.

22.1 Réconciliation avec le résultat net

Le résultat net hors éléments non récurrents - part attribuable aux propriétaires de la société mère se réconcilie comme suit avec le résultat net - part attribuable aux propriétaires de la société mère :

(en millions d'euros)	2012	2011	2010
Résultat net	110,8	70,5	86,3
- part attribuable aux propriétaires de la société mère			
Dépréciation de marque	3,8	45,0	-
Plan de restructuration, de fermeture ou de transfert de site	-	-	0,6
Redressements fiscaux hors impôt sur le résultat	(0,7)	1,6	1,5
Indemnité Maxxium (et charges connexes)	-	-	-
Dépréciation des titres Maxxium	-	-	-
Sortie des réserves de conversion Maxxium	-	-	-
Autres	(0,1)	(0,1)	0,1
Effet d'impôt	(0,5)	(12,3)	(0,3)
Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession	10,6	2,8	3,9
Résultat net hors éléments non récurrents	123,9	107,5	92,1
- part attribuable aux propriétaires de la société mère			

22.2 Résultat net hors éléments non récurrents par action – part attribuable aux propriétaires de la société mère

(en millions d'euros)	2012	2011	2010
Résultat net hors éléments non récurrents	123,9	107,5	92,1
- part attribuable aux propriétaires de la société mère			
Nombre d'actions			
de base	10.2 49 324 332	48 991 452	47 989 124
dilué	10.2 49 473 230	49 248 856	48 191 494
Par action (€)			
de base	2,51	2,19	1,92
dilué	2,50	2,18	1,91

23 RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

23.1 Engagements au titre des régimes à prestations définies

(en millions d'euros)	2012	2011	2010
Dette actuarielle début de période	(29,7)	(33,1)	(28,4)
Coût normal	(1,0)	(1,3)	(1,9)
Intérêt sur la dette actuarielle	(1,2)	(1,4)	(1,7)
Réductions de régimes	3,6	0,3	0,5
Prestations payées	0,8	5,7	2,4
(Pertes) et gains actuariels	(1,6)	(0,2)	(3,6)
Coûts services passés générés	-	-	-
Fermeture/modification de régime	1,3	-	-
Variation de périmètre ⁽¹⁾	4,1	-	-
Autres (dont transferts)	-	0,2	(0,4)
Ecarts de conversion	-	0,1	-
Dette actuarielle fin de période ⁽²⁾	(23,7)	(29,7)	(33,1)
dont non financé	(17,2)	(19,9)	(20,0)
dont partiellement financé	(6,5)	(9,8)	(13,1)
Valeur actifs de couverture début de période	5,4	9,1	9,3
Rendement	0,1	0,2	0,5
Cotisations perçues	0,9	0,9	1,5
Réductions de régimes	(2,9)	-	-
Prestations payées	(0,1)	(4,6)	(1,1)
(Pertes) et gains actuariels	-	0,2	(1,1)
Fermeture/modification de régime	-	-	-
Variation de périmètre ⁽¹⁾	-	-	-
Autres (dont transferts)	-	(0,2)	-
Ecarts de conversion	-	(0,2)	-
Valeur actifs de couverture fin de période ⁽²⁾	3,4	5,4	9,1
Couverture financière	(20,3)	(24,3)	(24,0)
Coût des services passés non constatés (produits) / charges	(1,1)	0,1	0,6
Ecarts actuariels non constatés (produits) / charges	-	-	-
Engagements de retraite ⁽²⁾	(21,4)	(24,2)	(23,4)
Passif	(21,4)	(24,6)	(23,8)
Actif	-	0,4	0,4

⁽¹⁾ Cession de la branche Champagne

⁽²⁾ Dont relatif aux activités destinées à être cédées au 31 mars 2011 : dette actuarielle (4,1) millions d'euros, valeur des actifs de couverture n/a, engagements de retraite (4,0) millions d'euros

23.2 Coût de la période

(en millions d'euros)	2012	2011	2010
Coût normal	(1,0)	(1,3)	(1,9)
Intérêt sur la dette actuarielle	(1,2)	(1,4)	(1,7)
Rendement attendu des placements	0,1	0,2	0,5
Amortissement des autres éléments non constatés	(0,1)	(0,5)	-
Effet des réductions de régime	0,6	0,2	0,5
Produit (charge) de la période ⁽¹⁾	(1,6)	(2,8)	(2,6)
Prestations	0,7	1,1	1,3
Contribution employeur	0,8	0,9	1,4
Produit (charge) nette de la période ⁽¹⁾	(0,1)	(0,8)	0,1

Hypothèses actuarielles

Taux d'actualisation moyen	3,94%	5,03%	4,94%
Taux moyen de revalorisation des salaires	2,85%	2,68%	2,91%
Espérance de durée moyenne d'activité	6 à 19 ans	6 à 19 ans	6 à 19 ans
Taux de rendement attendu des placements	4,00%	4,18%	4,98%
Taux d'évolution des coûts médicaux	5,00%	5,00%	5,00%

⁽¹⁾ Dont relatif aux activités destinées à être cédées au 31 mars 2011 : charge de la période 0,1 million d'euros, produit net 0,1 million d'euros

23.3 Suivi des gains et pertes actuariels

(en millions d'euros)	2012	2011	2010
Ouverture de l'exercice	(17,8)	(17,8)	(13,4)
Flux de l'exercice Gains (Pertes)	(3,6)	-	(4,4)
dont écarts d'expérience	0,5	0,6	(0,3)
Clôture de l'exercice	(21,4)	(17,8)	(17,8)

23.4 Répartition de la valeur actualisée des droits par type de régime

(en millions d'euros)	2012	2011	2010
Indemnités de fin de carrière	(8,2)	(8,0)	(7,9)
Retraites complémentaires	(14,3)	(17,7)	(21,3)
Médailles du travail	(0,6)	(0,6)	(0,6)
Frais médicaux des retraités	(0,6)	(3,4)	(3,3)
Total ⁽¹⁾	(23,7)	(29,7)	(33,1)

⁽¹⁾ Dont relatif aux activités destinées à être cédées au 31 mars 2011 : (4,1) millions d'euros

23.5 Analyse des actifs financiers dédiés

Au 31 mars 2012, les actifs de couverture sont détenus par des compagnies d'assurance qui les investissent dans leur actif général.

23.6 Sensibilité

La sensibilité de la valeur actualisée des droits à une variation de +/- 250 points de base sur le taux d'actualisation est inférieure à +/- 1 million d'euros.

Compte tenu de la non matérialité des régimes relatifs au frais médicaux, la variation au-delà de 5% de l'évolution des frais médicaux ne produirait pas d'effet significatif pour le groupe.

24 ENGAGEMENTS HORS BILAN, ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Les engagements relatifs aux retraites et autres avantages assimilés ainsi que certains engagements d'achat d'eaux-de-vie ne sont plus considérés comme des engagements hors bilan puisqu'ils sont pleinement pris en compte dans les états financiers en raison de l'application des normes comptables IFRS.

24.1 Engagements liés aux activités opérationnelles

(en millions d'euros)	2012	2011	2010
Engagement d'achat d'immobilisations	3,0	6,9	0,4
Engagement loyers de bureau	12,4	14,1	11,7
Engagement loyers de matériels	1,9	1,0	2,5
Engagement d'achat d'eaux-de-vie	39,9	60,9	6,0
Engagement d'achat de vins	37,7	67,7	69,2

Les engagements de loyers de bureaux sont principalement relatifs au bail du siège parisien du groupe et au bail du siège de la filiale Rémy Cointreau USA à New York.

Les engagements d'achat d'eaux-de-vie sont pour l'essentiel relatifs à des contrats triennaux conclus avec les bouilleurs de crus. Ces engagements sont valorisés sur la base des prix connus à la date de clôture.

Les engagements d'achat de vins comprennent des engagements d'achat de vins aux Etats-Unis.

Ventilation par échéance pour les engagements au 31 mars 2012 :

(en millions d'euros)	Total	2013	Au-delà
Engagement d'achat d'immobilisations	3,0	2,3	0,6
Engagement loyers de bureau	12,4	4,6	7,8
Engagement loyers de matériels	1,9	0,7	1,2
Engagement d'achat d'eaux-de-vie	39,9	21,8	18,1
Engagement d'achat de vins	37,7	8,6	29,1

24.2 Engagements liés au financement, cautions et autres garanties similaires

(en millions d'euros)	2012	2011	2010
Cautions fiscales	0,2	0,2	-
Cautions douanières	12,9	14,0	11,7
Cautions exportation	0,5	0,5	0,5
Cautions environnementales	2,5	2,3	2,3
Garanties fournisseurs	6,3	6,3	6,3
Warrants agricoles sur stocks AFC	27,9	32,8	6,6
Garanties diverses sur lignes de financement	8,7	10,4	22,9

Ventilation par échéance pour les engagements au 31 mars 2012 :

(en millions d'euros)	Total	2013	Au-delà
Cautions fiscales	0,2	0,2	-
Cautions douanières	12,9	12,9	-
Cautions exportation	0,5	0,5	-
Cautions environnementales	2,5	2,5	-
Garanties fournisseurs	6,3	-	6,3
Warrants agricoles sur stocks AFC	27,9	27,9	-
Garanties diverses sur lignes de financement	8,7	8,7	-

24.3 Passifs éventuels relatifs aux opérations de cession

Dans le cadre d'opérations de cession, des garanties de passif sont généralement accordées aux acheteurs pour des durées et des montants définis dans les contrats. Les passifs fiscaux, douaniers et sociaux pouvant survenir à la suite de contrôles portant sur les périodes antérieures à la cession sont généralement couverts jusqu'à l'extinction des délais de prescription légaux.

Les garanties octroyées et non prescrites au 31 mars 2012 portent sur :

Opération de cession	Date opération	Nature des garanties non prescrites	Echéance	Montant maximum
Lucas Bols	11 avril 2006	Eléments fiscaux Total toutes garanties Franchise	11 octobre 2012	100 2,6
Bols Hungary	12 juillet 2006	Eléments fiscaux Total toutes garanties	12 juillet 2012	2,4
Piper-Heidsieck Compagnie Champenoise	8 juillet 2011	Eléments fiscaux et assimilés Autres éléments	échéance légale + 90 jours 31 décembre 2012	pas de plafond 45,0

24.4 Autres passifs éventuels

Au 31 mars 2012, Rémy Cointreau était engagé dans diverses procédures contentieuses. Après examen de chaque cas au niveau de chaque filiale concernée, et après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires ont, le cas échéant, été constituées pour couvrir les risques estimés.

Rémy Cointreau déclare ne pas avoir omis l'existence d'éléments de hors bilan significatifs dans la présentation de ses comptes consolidés.

25 PARTIES LIEES

25.1 Relations avec les entreprises associées

Au 31 mars 2012, les principales entreprises associées au groupe Rémy Cointreau sont le groupe Dynasty Fine Wines Group Ltd, la société Lixir et la société Diversa.

Les transactions avec ces entreprises sont décrites en note 5.

25.2 Relations avec Orpar et Andromède

Andromède est actionnaire principal de Rémy Cointreau au travers d'Orpar. Les transactions entre Rémy Cointreau et ces deux sociétés sont les suivantes :

(en millions d'euros)	2012	2011	2010
Prestations facturées	3,3	3,2	2,6
Compte-courant	0,1	0,1	0,2
Compte fournisseurs et autres dettes	0,1	0,9	-

25.3 Relations avec les entreprises ayant un actionnaire ou des administrateurs communs

Andromède, actionnaire d'Orpar, est également actionnaire du groupe Oeneo, coté sur Euronext Paris, leader dans les activités de tonnellerie et de bouchage. A ce titre, différentes filiales du groupe Oeneo sont fournisseurs du groupe Rémy Cointreau.

(en millions d'euros)	2012	2011	2010
Achats d'immobilisations	2,4	2,4	4,0
Autres achats	0,7	0,8	0,6
Compte fournisseurs	-	0,2	1,0

25.4 Organes de direction

Les organes de direction comprennent depuis le 7 septembre 2004, les membres du conseil d'administration et du comité exécutif (6 membres).

Les avantages à court terme comprennent la rémunération fixe et variable et les jetons de présence.

(en millions d'euros)	2012	2011	2010
Avantages à court terme	6,6	5,7	5,7
Avantages postérieurs à l'emploi	0,2	0,1	0,4
Charge liée aux plans d'options et assimilés	2,3	1,6	2,0
Total	9,1	7,4	8,0

Par ailleurs, le conseil d'administration a autorisé le 4 juin 2008, l'engagement d'indemnité différée correspondant à 18 mois de la rémunération brute (fixe et variable) qui serait dû par la société au Directeur général, en cas de cessation de ses fonctions à l'initiative de la société. Le conseil a subordonné cette indemnité au respect de conditions de performances mesurées par le taux de réalisation des trois dernières années des objectifs annuels individuels du Directeur général, servant de base au calcul de la part variable de sa rémunération. Si ce taux est inférieur à 50 %, aucune indemnité n'est versée. Si ce taux est compris entre 50 % et 75 %, l'indemnité est versée proportionnellement à la valeur de ce taux. Si le taux est supérieur à 75 %, l'indemnité est versée intégralement.

26 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Rémy Cointreau a décidé le 23 mai 2012 de mettre un terme à l'exécution du programme de rachat d'actions dont la mise en œuvre avait débuté le 6 décembre 2011. La société a acquis dans le cadre de ce programme de rachat 1 428 794 actions propres représentant 2,88% du capital social pour un prix moyen de 67,29 euros. Le conseil d'administration de juin 2012 arrêtera les termes de la résolution sur le nouveau programme de rachat d'actions qui sera proposée à l'assemblée générale annuelle du 26 juillet 2012.

Le 5 juin 2012, Rémy Cointreau a signé un nouveau crédit syndiqué de 255 millions d'euros avec un pool de 11 banques. Ce crédit d'une durée de 5 ans vient en renouvellement de la syndication précédente qui arrivait à échéance le 7 juin 2012.

LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES

Au 31 mars 2012, le périmètre de consolidation inclut 43 sociétés (50 au 31 mars 2011). 39 sociétés sont en intégration globale et 4 en mise en équivalence. Ces sociétés clôturent leurs comptes au 31 mars à l'exception de Dynasty Fine Wines Group Ltd et Lixir qui clôturent au 31 décembre.

Sociétés	Activité	% d'intérêt	
		mars 2012	mars 2011
EUROPE			
France			
Rémy Cointreau SA ⁽¹⁾	Holding / Finance	100,00	100,00
Rémy Cointreau Services ⁽¹⁾	Holding / Finance	100,00	100,00
CLS Rémy Cointreau ⁽¹⁾	Production/Distribution	100,00	100,00
Domaines Rémy Martin ⁽¹⁾	Exploitation agricole	100,00	100,00
E. Rémy Martin & Cie ⁽¹⁾	Production	100,00	100,00
Cointreau ⁽¹⁾	Production	100,00	100,00
Izarra - Distillerie de la Côte Basque ⁽¹⁾	Production	100,00	100,00
Alliance Fine Champagne ⁽²⁾	Entité ad-hoc	100,00	100,00
Lixir ⁽³⁾	Distribution	50,00	50,00
Rémy Cointreau International Marketing Service ⁽¹⁾	Autre	100,00	100,00
Pays-Bas			
Rémy Cointreau Nederland Holding NV	Holding / Finance	100,00	100,00
DELB BV	Holding / Finance	100,00	100,00
Rémy Cointreau Nederland BV	Holding / Finance	100,00	100,00
De Bron 1575 BV	Holding / Finance	100,00	100,00
Autres pays			
Hermann Joerss GmbH & Co (Allemagne)	Distribution	100,00	100,00
Cointreau Holding GmbH (Allemagne)	Holding / Finance	100,00	100,00
Diversa Spezialitäten GmbH ⁽³⁾ (Allemagne)	Distribution	50,00	50,00
S. & E. & A. Metaxa ABE (Grèce)	Production	100,00	100,00
Financière Rémy Cointreau SA (Belgique)	Holding / Finance	100,00	100,00
Remy Cointreau Belgium (Belgique)	Distribution	100,00	100,00
Remy Cointreau Luxembourg (Luxembourg)	Distribution	100,00	100,00
Remy Cointreau Slovakia sro (Slovaquie)	Distribution	100,00	100,00
Remy Cointreau Czech Republic sro (Tchéquie)	Distribution	100,00	100,00
AMÉRIQUES			
Etats-Unis			
Rémy Cointreau USA Inc	Distribution	100,00	100,00
Rémy Cointreau Amérique Inc	Holding / Finance	100,00	100,00
Remy Cointreau Travel Retail Americas Inc	Distribution	100,00	100,00
Barbade			
Mount Gay Distilleries Ltd	Production	95,22	95,22
Mount Gay Holding Ltd	Holding / Finance	100,00	100,00

Sociétés	Activité	% d'intérêt	
		mars 2012	mars 2011
ASIE/PACIFIQUE			
Chine / Hong Kong			
Dynasty Fine Wines Group Ltd ⁽³⁾	Production	26,96	27,03
Remy Cointreau Shanghai Ltd	Distribution	100,00	100,00
E. Remy Rentouma Trading Ltd	Distribution	100,00	100,00
Rémy Concord	Distribution	100,00	100,00
Rémy Pacifique Ltd	Holding / Finance	100,00	100,00
Caves de France	Holding / Finance	100,00	100,00
Autres pays			
Rémy Cointreau Taiwan Pte Ltd (Taiwan)	Distribution	100,00	100,00
Rémy Cointreau Japan KK (Japon)	Distribution	100,00	100,00
Rémy Cointreau International Pte Ltd (Singapour)	Distribution	100,00	100,00
Rémy Cointreau India Private Ltd (India)	Distribution	100,00	100,00
Rangit Ltd (Ile Maurice)	Holding / Finance	100,00	100,00

VARIATIONS DE PERIMETRE

Shanghai RC Trading Ltd (Chine) ⁽⁴⁾	Distribution	100,00	-
Cointreau Do Brazil (licores) Ltda (Brésil)	Autre	100,00	-
Twin Peaks Beverages Private Ltd (Inde) ^{(3) (4)}	Production	50,00	-
Rémy Cointreau South Africa Pty Ltd ⁽⁴⁾	Distribution	100,00	-
Champ.P&C Heidsieck ⁽⁵⁾	Production	-	99,98
Champ. F.Bonnet P&F ⁽⁵⁾	Production	-	100,00
Piper Heidsieck C.C. ⁽⁵⁾	Production	-	100,00
G.V. de l'Aube ⁽⁵⁾	Exploitation agricole	-	100,00
G.V. de la Marne ⁽⁵⁾	Exploitation agricole	-	99,95
Fournier & Cie - Safec ⁽⁵⁾	Exploitation agricole	-	100,00
Société Forestière Agricole et Viticole de Commétreuil ⁽⁵⁾	Exploitation agricole	-	100,00
Ponche Kuba BV ⁽⁶⁾	Holding / Finance	-	100,00
Metaxa BV ⁽⁶⁾	Holding / Finance	-	100,00
Lodka Sport BV ⁽⁶⁾	Autre	-	50,00
't Lootsje II BV ⁽⁶⁾	Holding / Finance	-	100,00

(1) Société faisant partie de l'intégration fiscale française

(2) Entité ad-hoc

(3) Mise en équivalence

(4) Création de l'exercice

(5) Cession de l'exercice

(6) Société liquidée